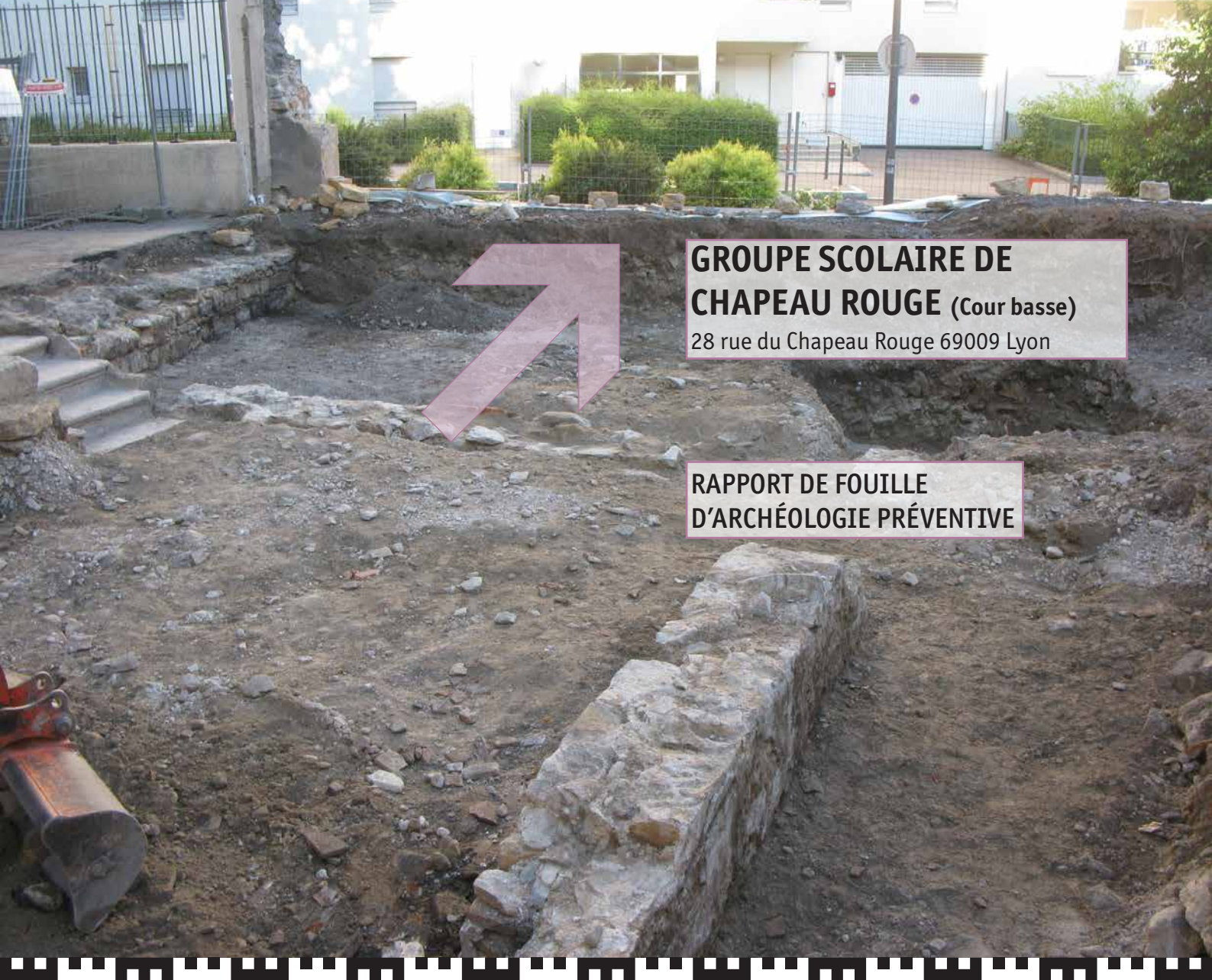




**GROUPE SCOLAIRE DE
CHAPEAU ROUGE (Cour basse)**

28 rue du Chapeau Rouge 69009 Lyon

**RAPPORT DE FOUILLE
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique

Ministère de la Culture et de la Communication
Préfecture de la Région Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

Sous la direction de
Etienne Hofmann

Clément Mani
Philippe Dessaint
Stéphane Gaillot
Cyrille Ducourthial
Anne-Catherine Le Mer

Code d'opération Patriarche 693892210431
Arrêté de prescription 10-166
Arrêté d'autorisation SRA 2010-1182
Mars 2011



sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

1. CADRE D'INTERVENTION **22**

- 1.1. stratégie et méthodes mises en œuvre 22
- 1.2. contexte archéologique 22
- 1.3. contexte géographique et géomorphologique 24
- 1.4. étude documentaire 26

2. RESULTATS **28**

- 2.1. L'emprise générale 28
- 2.2. Le sondage profond 28
- 2.3. L'ouvrage enterré 30

3. INTERPRETATION **31**

- 3.1. Phase 1 : la construction de la galerie 31
- 3.2. Phase 2 : la construction d'un bâtiment 31
- 3.3. Phase 3 : un réaménagement probable 31
- 3.4. Phase 4 : démolition du bâtiment 31
- 3.5. Phase 5 : un préau antérieur ? 32
- 3.6. Phase 6 : école élémentaire 32

4. BIBLIOGRAPHIE **33**

5. ILLUSTRATIONS **34**

6. INVENTAIRES **35**



Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon

Groupe Scolaire de Chapeau Rouge - 2010

28 rue du Chapeau Rouge
Lyon 69009



Rapport de Fouille Archéologique Préventive
N° de prescription : 10-166
N° d'autorisation SRA : 2010/1182
Code Opération Patriarche : 2210431
N° SAVL : 2000.070-03

Etienne Hofmann
Clément Mani
Philippe Dessaint
Stéphane Gaillot
Anne-Catherine Le Mer
Cyrille Ducourthial



fiche signalétique

région : Région Rhône-Alpes
département : Rhône
commune : Lyon, 9^e arrondissement
adresse : 28 rue du Chapeau Rouge
coordonnées Lambert du centroïde : x : 792 220, y : 88 690
altitude NGF : 177,90 m (nivellement IGN, altitudes normales)

cadastre actuel :

date de dernière mise à jour sur cadastre.gouv.fr : 09/07/2010
parcelle : BT39 ; date de dernière mise à jour en CDIF : 24/06/2010

cadastre napoléonien :

année : 1831
section cadastrale : D

surface d'emprise du projet : 150 m²

surface hors œuvre nette : - m²

surface étudiée : 103 m²

surface totale de la parcelle : 1542 m²

surface prescrite : 150 m²

surface excavée :

103 m² à l'ouverture soit 68,5 % de la surface prescrite. La réduction d'emprise est due au respect des normes de sécurité lors du terrassement.

6,2 m² à la cote 176,15 m NGF

Altitude de 173,99 m NGF atteinte lors de l'écêtement puis du remblaiement d'une galerie moderne afin d'assurer la stabilité. Bien que ces travaux soient nettement postérieurs à l'intervention, ils ont été effectués en présence du SAVL.

moyens humains :

préparation : 2 jours/homme

terrain : 16 jours/homme + 1 jour de surveillance

étude : 16 jours/homme

propriétaire du terrain : Ville de Lyon

statut du terrain / de l'immeuble : Etablissement Recevant du Public

nature des travaux : réaménagement de la cour ouest : construction d'un nouveau préau et de sanitaires

intervention : Fouille archéologique préventive

arrêté de prescription n° : 10-166

arrêté de désignation n° : 2010/1182

aménageur : Ville de Lyon (Direction de l'éducation) 1 place de la comédie 69001 Lyon

opérateur : Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret 69001 Lyon

responsable de l'intervention : Etienne Hofmann (SAVL)

date de l'intervention : du 02/08/2010 au 12/08/2010, surveillance complémentaire le 21/12/2010



THESAURUS

Chronologie

☐ **Paléolithique**

- ☐ inférieur
- ☐ moyen
- ☐ supérieur

☐ Mésolithique et Épipaléolithique

☐ **Néolithique**

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ récent

☐ **Chalcolithique**

☐ **Protohistoire**

- ☐ Âge du Bronze
- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ final
- ☐ Âge du Fer
- ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
- ☐ La Tène (second Âge du Fer)

☐ Antiquité romaine (gallo-romain)

- ☐ République romaine
- ☐ Empire romain
- ☐ Haut Empire (jusqu'en 284)
- ☐ Bas Empire (de 285 à 476)

☐ **Époque médiévale**

- ☐ Haut Moyen Âge
- ☐ Moyen Âge
- ☐ Bas Moyen Âge

☐ **Temps modernes**

- ☒ Ère industrielle

Interprétation

Sujet et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☒ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abris
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : four potier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre :

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre : tesselles, enduit peint, marbre

Études spécifiques

- ☐ Géologie, pédologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ Analyses de céramique
- ☐ Analyses de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☒ Autre : galerie souterraine en pierre dorée



générique

INTERVENANTS TECHNIQUES

entreprise BTP : Entreprise PEIX SAS, 61, route de Lyon 69960 Corbas
Une pelle mécanique sur chenille de 7,5 tonnes (2 jours) avec chauffeur.
Une mini-pelle mécanique sur chenille de 2,5 tonnes avec chauffeur (6 jours).

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

DRAC / SRA : Anne Le Bot-Helly (Conservatrice régionale de l'Archéologie)
Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint Vincent, 69283 Lyon cedex 01
Ville de Lyon / Service archéologique : Anne Pariente (Directeur du Service archéologique de la Ville de Lyon) et Christine Becker (adjointe du Directeur)

INTERVENANTS FINANCIERS

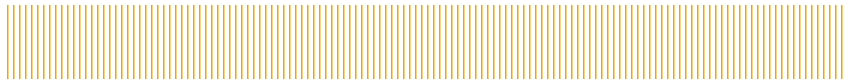
aménageur : Ville de Lyon
Direction de l'éducation 198, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
DCER , avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
Responsables du projet : Catherine Prost, Sophie Pauloz, Raphael Machon

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

DRAC / Service régional de l'Archéologie (SRA) : Luc Françoise dit Miret
Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) :
Anne Pariente, Etienne Hofmann, Clément Mani, Philippe Dessaint, Stéphane Gaillot, Anne-Catherine Le Mer et Cyrille Ducourthial

types de vestiges : bâtiment (murs et sols) et galerie souterraine
datation : XIXème siècle.

réalisation de l'intervention : Service Archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)
motif de l'intervention : réaménagement de la cour Ouest de l'école primaire : construction d'un nouveau préau et de sanitaires.



COMPOSITION DE L'EQUIPE

fouilles, photographie, relevés, enregistrement, relevés topographiques : Etienne Hofmann, Clément Mani, Philippe Dessaint, Anne-Catherine Le Mer

rédaction du rapport : Etienne Hofmann, Clément Mani

DAO et cartographie : Etienne Hofmann, Clément Mani, Philippe Dessaint et Cyrille Ducourthial

géomorphologie : Stéphane Gaillot

études documentaires : Clément Mani



notice

La fouille archéologique préventive réalisée dans la cour du groupe scolaire sis au 28 rue du Chapeau Rouge (69009 Lyon) a mis évidence la présence exclusive de remblais modernes ou contemporains sur une profondeur de plus de 2,5 m depuis le niveau de circulation actuel. Aucune trace d'occupation ancienne qu'elle soit médiévale, antique, proto ou préhistorique n'a pu être décelée (fût-ce sous forme de mobilier erratique) dans l'emprise de l'opération.

En effet, l'implantation d'un bâtiment au cours du XVIII^{ème} siècle a effacé toute trace d'une occupation antérieure en ce qui concerne les niveaux explorés par nos soins (177,90 à 175,30 m NGF). Les vestiges de cette construction sont encore présents dans leur partie inférieure, l'arasement n'ayant été que partiellement réalisé et les matériaux qui participaient à l'élévation employés comme remblais pour surélever la parcelle. C'est de ce remblaiement que provient l'actuelle différence de niveau de circulation (près de 1,5 mètre) entre la rue du Chapeau Rouge et la cour de l'école maternelle.

La présence d'une galerie bâtie en mortier de chaux et pierre dorée, orientée selon un axe nord-est/sud-sud-ouest a été mise en évidence à l'altitude de 176,13 m NGF : l'extrados a été dégagé sur une surface de 7 m² avant d'y pratiquer une ouverture (lors des travaux postérieurs à l'intervention en décembre 2010). Cette exploration a permis de préciser les dimensions de l'ouvrage : il présente une largeur hors tout de 3m, 2 piédroits de 80cm d'épaisseur et une voûte plein cintre. Obstrué par un remblai récent, la galerie a pu être observée jusqu'à 173,99m NGF (1,86m sous l'intrados) sans atteindre de niveau de sol. Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de poursuivre nos investigations et le remblaiement a été immédiat afin de garantir la stabilité de la cour d'école.

Pour amorcer une comparaison de nos observations avec les vestiges présents sur les opérations adjacentes il est nécessaire de passer en revue les niveaux d'apparition des premiers vestiges et le positionnement des interventions en terme topographique :

-L'opération de la rue René Cottin (mené par M. Lenoble en 2000) et les sondages proches de la Zac Michel Berthet (mené par J.Chastel en 1987) font apparaître des vestiges de l'Âge du Fer dans la plaine de Vaise à une altitude avoisinant 172 m NGF.

-Les vestiges apparus au 47 de la rue du Chapeau rouge (menée par A. Bouvier puis A. Desbat en 1999-2000) et ceux apparus dans la cour haute de l'école maternelle (dirigée par M. Monin en 2005) ont été observés à 180, 68 et 183,57 m NGF.

Malgré une proximité certaine (il y a moins de 50 m entre les différentes emprises), la localisation dans l'aire de transition entre l'éperon et la plaine de Vaise entraîne une disparité dans les cotes d'apparition des vestiges. Les cotes altimétriques des vestiges reconnus à proximité laissent entendre que les aménagements modernes/contemporains observés dans la cour basse pourraient avoir déjà affecté les premiers niveaux susceptibles de receler des vestiges. Toutefois les cotes affichées par les vestiges retrouvés dans la plaine font apparaître des vestiges à des cotes nettement inférieures, laissant espérer une bonne conservation des vestiges au-delà des profondeurs explorées par nos soins.

A ce jour, nous pouvons affirmer qu'aucun vestige archéologique n'est présent dans l'emprise du projet à venir, mais cela n'exclut pas la présence de vestiges archéologiques à des altitudes inférieures à 173,99 m NGF.

prescription p. 1/3



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

ARRETE N° 10-166

Service régional de l'archéologie
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 17866
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE
DIT MIRET

Téléphone : 04-72-00-44-54
Télécopie : 04-72-00-44-57
Mél : luc.miret@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 08-369 du 1er octobre 2008, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2010-02 du 29 avril 2010, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU le dossier de demande de permis de construire déposé auprès de la Ville de Lyon sous le n° 69 389 10 00139, par la Ville de Lyon, Direction de la construction – DCER, Place Louis Pradel, 69205 LYON Cedex 1, reçu le 30/04/2010 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 04-275 en date du 05/11/2004 ;

VU le rapport de diagnostic réalisé par le Service archéologique municipal de la Ville de Lyon (SAVL) remis au Service régional de l'archéologie le 07/02/2005 ;

VU l'avis du rapporteur de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 05/07/2010 ;

Secrétariat général pour les affaires régionales – 31 rue Mazenod – 69426 Lyon cedex 03
Standard Préfecture : 04.72.61.60.60 – Fax : 04.78.60.41.37 - [http:// www.rhone-alpes.pref.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.pref.gouv.fr)



prescription p. 2/3

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique. Le projet se situe à l'emplacement d'une portion de la voie de l'Océan et du Rhin, d'une nécropole et d'un atelier de potier de l'époque romaine ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive sera réalisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux susvisés, situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes
Département : RHONE
Commune : Lyon 9ème
Lieu-dit : 28 rue du Chapeau Rouge
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : BT 39
Surface de la fouille : 150 m²

L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

Article 2 : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour sa mise en œuvre, à un opérateur : soit l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit un service archéologique territorial agréé, soit toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, et sous réserve du respect du dernier alinéa de l'article L.523-8 du code du patrimoine.
L'agrément requis pour la présente fouille concerne les périodes suivantes : Antiquité et Moyen Age.

Article 3 : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixera, notamment :

- Le projet scientifique d'intervention et les moyens mis en œuvre ;
- La date prévisionnelle de début de l'opération, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération.

Le contrat signé par l'opérateur et l'aménageur est transmis par ce dernier au Directeur régional des affaires culturelles. Lorsque l'intervention de l'opérateur est conditionnée par l'agrément prévu à l'article 2, un justificatif de cet agrément est joint au contrat signé.

Article 4 : A réception du contrat signé, l'Etat dispose d'un délai maximal de 2 mois pour le valider, après consultation éventuelle de la Commission inter-régionale de la recherche archéologique (CIRA). Après avoir contrôlé la conformité du contrat avec les prescriptions de fouilles édictées, L'Etat autorisera les fouilles.

prescription p. 3/3

Article 5 : L'opérateur chargé de l'exécution des fouilles se conformera aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés au présent arrêté) et interviendra sous la surveillance des représentants de l'Etat.

Article 6 : Les travaux ou constructions prévus susvisés donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

Article 7 : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges scientifique élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques indiqués à l'article 5. Un document graphique relatif à l'emprise au sol de la fouille archéologique est annexé au présent arrêté ainsi qu'un cahier des charges concernant l'enregistrement et le conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives).

Article 8 : La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informée le Directeur régional des affaires culturelles des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

Article 9 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lyon, le 12/07/2010

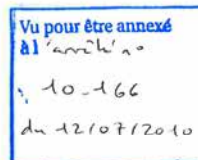
P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale
de l'archéologie

Anne LE BOT-HELLY

cahier des charges scientifiques 1/6



PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES



Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01
Tél : 04 72 00 44 50

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE OPERATION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE

(conformément au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières
en matière d'archéologie préventive)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Réf. : 2010/4824/LFM/CC

Affaire suivie par : Luc Françoise dit Miret
N° SRA : 17866

LOCALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Département : 69
Commune : Lyon 5ème
Lieu-dit : Ecole élémentaire Chapeau Rouge
Adresse : 28 rue du Chapeau Rouge
Réf. cadastrale : BT 39

PROPRIETAIRE DU TERRAIN

(si autre que maître d'ouvrage. Cf. liste jointe si propriétaires multiples)

Nom :
Adresse :

MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT

☒ Public ☐ Privé ☐ Mixte

Nom (ou raison sociale) : Ville de Lyon, Direction
de la construction - DCER
Adresse : Place L. Pradel, 69205 Lyon Cedex 1
Tél. : 04 72 10 30 30
Personne à contacter : Sophie Pauloz

DOSSIER ADMINISTRATIF

Type de dossier : PC
N° opération d'urbanisme : 69 389 10 00139
Envoyé par : ville de Lyon

NATURE DU PROJET

Réaménagement de la cour sur rue

PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS ET SITES :

DIAGNOSTIC :

Prescrit le : 05/11/2004
par l'arrêté N° : 04-275
Responsable scientifique : M. Monin
Organisme de rattachement : SAVL
Date de réception du rapport : 07/02/2005

Date d'examen du rapporteur de la Commission
interrégionale de la recherche
archéologique : 05/07/2010

cahier des charges scientifiques 2/6

DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 Type d'intervention

étude ☐ travaux de terrain ☒ travaux de laboratoire ☐

2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille : de l'ordre de 150 m² (délimitée sur le plan joint en annexe).

- 2.2 Section / parcelle **concernée par la fouille** : BT 39

Décret n° 2004-490, art. 35 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.

3 Données scientifiques

3.1. Contexte archéologique

- 3.1.1 Contexte général :

L'opération se trouve en rive droite de la Saône, dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, au pied du versant occidental de l'éperon de Loyasse. Ce terrain est par ailleurs situé en bordure de la plaine de Vaise, espace densément occupé durant l'âge du Fer et toute la période antique.

A quelques dizaines de mètres au nord de la parcelle concernée par l'aménagement projeté, l'emprise de l'actuelle école maternelle a fait l'objet d'une fouille complète en 2000. Cette intervention a permis de mettre au jour la voie antique de l'Océan et du Rhin ainsi qu'une succession d'occupations allant du début du 1^{er} siècle de notre ère jusqu'au haut Moyen Age.

La première phase de cette occupation est très certainement liée à l'extraction de la pierre puis elle est suivie, dès la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle, par la création d'un ensemble funéraire : érection d'un mausolée et installation de crémations en périphérie. Durant cette période, en bordure de la nécropole, fonctionne déjà un atelier de potiers qui sera, lors de son abandon, très vite remplacé par un espace totalement dédié au funéraire. Autels, inhumations, dépôts de crémation se succèdent durant les second et troisième siècles. Après un long hiatus de près de 3 siècles, on retrouve une occupation funéraire matérialisée par des sépultures en coffrage de bois ou de pierre datables des VI^e et VII^e siècles. Attribués à cette même phase, des bâtiments dont on ignore la fonction ont été dégagés dans la partie nord du terrain.

En 2006, la cour est de l'école primaire au 28 rue du Chapeau Rouge, a été fouillée. Cette intervention a révélé la présence d'une chaussée d'axe nord-sud. Datée de l'époque augustéenne, elle a été interprétée comme une voie desservant la carrière d'extraction découverte plus au nord, en 2000. Au début du haut Moyen Age, le site sert de lieu d'inhumation.



cahier des charges scientifiques 3/6

- 3.1.2 Eléments acquis lors du diagnostic :

La cour ouest de l'école a été partiellement reconnue en 2004. La reconnaissance ayant été limitée en profondeur à environ 0,50m (profondeur maximum des terrassements envisagés alors) aucun vestige n'a pu être identifié. Cependant, l'environnement très proche laisse supposer la présence probable de vestiges antiques et de la période médiévale.

3.2. Documentation disponible

- dossier communal et base de données Patriarche

- rapports de diagnostics ou fouilles :

Monin (M.), DFS de fouille archéologique, 28 rue du chapeau-rouge, SAVL, Février 2006

3.3. Objectifs scientifiques

Le principal objectif sera de rechercher la présence de la voie de l'Océan et du Rhin dont la bordure occidentale pourrait se trouver sur l'emprise des travaux. Le second objectif sera d'établir si la nécropole identifiée dans la cour haute se poursuit plus à l'ouest, dans le secteur de la cour basse.

Les résultats de l'opération devront être remis en perspective des différentes occupations identifiées à proximité et plus largement dans la plaine de Vaise.

4. Agrément de l'opérateur Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention
--

Agrément de l'opérateur :

En fonction des objectifs décrits ci-dessus (en 3), l'opérateur sera agréé pour ce qui concerne les périodes suivantes : Antiquité et Moyen Age.

Responsable d'opération :

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération qui devra assurer la direction effective de l'opération.

Il s'agira d'un archéologue spécialiste de la période antique et qui devra disposer de bonnes connaissances de la période médiévale

Le responsable d'opération informera régulièrement le Service régional d'archéologie, de préférence par écrit, du déroulement de l'opération et des découvertes.

Il informera immédiatement le Service régional d'archéologie de toute découverte d'intérêt majeur.

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

Equipe de fouille :

Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région.

Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives, le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;
- le nombre et les qualifications des spécialistes ;
- le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

cahier des charges scientifiques 4/6

5. Principes méthodologiques

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- les modalités de décapage, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés ;
- le mode d'enregistrement des données (mobilier inclus) ainsi que le détail de leur mise en œuvre. Les systèmes d'enregistrement utilisés seront libres de droit ;
- la méthodologie adoptée pour la fouille (en particulier pour les structures complexes) ;
- la prise en compte des données paléo-environnementales.

La durée minimale de la fouille sera de 20 jours ouvrés.

- Précisions quant au mode d'enregistrement des données :

- . les relevés graphiques seront localisés sur un plan ;
- . la cote d'apparition des vestiges sera indiquée ;
- . l'épaisseur des terres décapées figurera ;
- . les limites de fouille seront géolocalisées précisément (Lambert) sur un fond cadastral ;
- . tous les plans et coupes apparaîtront à une échelle lisible ;
- . les niveaux seront rattachés aux altitudes NGF.

- . L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet, il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et le lieu provisoire de conservation sera attachée à chacun d'entre eux. La Drac (Service régional de l'archéologie) sera informée de tout mouvement de mobilier.

- Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention.

6. Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français, ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique.

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à 6 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

- Le rapport final sera remis en 8 exemplaires, dont un non broché.

Il respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies :

- par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004 ;
- par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille et dénommé « enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) ; normes de contenu et de présentation des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes ».

cahier des charges scientifiques 5/6

Le rapport doit comprendre, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
 - La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
 - La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.
- A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat. Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération. La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 précisé par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille.



Direction régionale
des affaires culturelles
Rhône-Alpes





projet d'intervention 1/3

**GROUPE SCOLAIRE DU CHAPEAU ROUGE (LYON 9^e)
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES**

PROJET DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE

Arrêté de prescription n° 10-166 du 12/07/2010

1. IDENTIFICATION

COMMUNE : Lyon 9e
SITE : 28 rue du Chapeau Rouge
DEPARTEMENT : Rhône
REF. CADASTRALES : BT 39
MAITRE D'OUVRAGE : Ville de Lyon (VdL)
SURFACE A FOUILLER : 150 m²
TYPE D'OPERATION : fouille urbaine
Date de réception de la prescription : 14/07/2010
Date du projet : 20/07/2010

2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

L'objectif scientifique sera de rechercher la présence de la voie de l'Océan et du Rhin dont la bordure occidentale pourrait se trouver sur l'emprise des travaux. Le second objectif sera d'établir si la nécropole identifiée dans la haute cour se poursuit plus à l'est sous la cour basse. Ces résultats seront mis en perspective avec les différentes occupations identifiées à proximité et plus largement dans la plaine de Vaise.

3. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Le projet d'opération s'étend sur une emprise d'environ 150 m² pour une profondeur maximale de 2,35 m dans l'angle NO du terrain.

3.1. Contraintes techniques

Dans l'angle NO du terrain, où le mur de clôture est en mauvais état et où la profondeur à atteindre est de 2.35 m, la fouille sera menée, après dérasement du mur, à une distance minimum de 1,50 m par rapport à ce dernier. Cette partie de la fouille sera mise en sécurité au moyen d'un talutage.

Le mur de clôture du côté nord du terrain sera arasé selon une pente de 30° en partant de l'angle ouest jusqu'à sa limite est. La fouille, qui doit atteindre à cet emplacement une profondeur de 0,90 à 1 m se déroulera à une distance minimum de 1 m du mur.

Avant le début de la fouille, le mur de clôture côté ouest sera arasé jusqu'au niveau de la cour sur une longueur de 6 m, l'arbre de l'angle NO sera coupé mais non dessouché.

Ces dérasements de murs ainsi que l'enlèvement des supports de l'ancien bâtiment se feront sous la surveillance d'un archéologue, en dehors du temps de fouille.

3.2. Mode opératoire envisagé

• Décapage

Un premier décapage se fera à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse, sur l'épaisseur de terre végétale reconnue par les sondages géotechniques (0,40 m environ).

Il procédera ensuite par passes successives de 15 cm jusqu'aux premiers niveaux archéologiques.

La fouille nécessitera l'utilisation d'une mini-pelle.

Des barrières de sécurité type Heras seront mises en place sur les trottoirs périphériques ainsi que, dans la cour, pour isoler le périmètre de l'emprise de la fouille.



Service archéologique
10, rue NEYRET – 69001 Lyon – tél. 04 72 00 12 12 – télécopie 04 72 00 12 29

page 1 sur 4

projet d'intervention 2/3

GRUPE SCOLAIRE DU CHAPEAU ROUGE (LYON 9^e) FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

• **Fouille**

La fouille sera menée sur la profondeur prévue pour les travaux de terrassement liés au projet, systématiquement augmentée de 0,50 m de « précaution archéologique ». En l'état actuel de la conception du projet, la fouille portera sur une profondeur de :

- 0,90/1 m (soit 0,40 m terrassement lié aux travaux + 0,50 m « archéologique ») à l'emplacement du radier du futur préau
- 1,30 m (soit 0,80 m terrassement lié aux travaux + 0,50 m « archéologique ») dans la partie sud du terrain, à l'emplacement des poteaux en croix
- 1,40/1,50 m (soit 1,20 m terrassement lié aux travaux + 0,50 m « archéologique » si nécessaire) le long du mur de clôture ouest du terrain
- 2,35 m (soit 1,85 m terrassement lié aux travaux + 0,50 m « archéologique ») à l'emplacement de la future fondation en gros béton de l'extrémité ouest du préau et de l'escalier rattrapant la différence de niveau entre la cour et la rue (voir *supra* les précautions nécessaires pour assurer la stabilité du mur de clôture).

Les différences de niveau ainsi que les zones de fouille où la profondeur à atteindre sera supérieure à 1,20/1,30 m seront traitées en talus.

• **Fouille des éventuelles sépultures**

Les structures funéraires seront observées selon les pratiques habituelles de l'anthropologie de terrain (mises au point par H. Duday *et alii*, université de Bordeaux).

3.3.1. Sépultures

- délimitation des parois de la fosse sépulcrale.
- dégagement du squelette à la truelle.
- dégagement des articulations avec outils spécifiques et enregistrement des éléments en place à l'aide de fiches standardisées, de manière à restituer les architectures funéraires disparues.
- mise en évidence des éléments susceptibles de se rapporter à une architecture (clous, pierres...).
- relevé de la fosse en plan et en coupe.
- éléments mobiliers enregistrés en place.
- photographies zénithales par sections.

Bien que les sondages n'aient mis en évidence que des sépultures, la possibilité de découverte de crémations peut être envisagée :

3.3.2. Crémations

Dépôts secondaires :

- délimitation des structures.
- fouille par moitié des fosses et enregistrement de la stratigraphie du dépôt, des éléments pouvant participer à l'architecture, positionnement du vase.
- enregistrement des composants du dépôt secondaire (vase ossuaire, résidus, mobilier).
- prélèvement du vase ossuaire pour fouille en laboratoire.

Structures primaires (bûchers)

- carroyage de l'ensemble de la structure.
- fouille par carré et par passes successives, prélèvement intégral des sédiments charbonneux (résidus de crémation).
- enregistrement précis des données stratigraphiques et morphologiques des fosses (plans et coupes).
- description précise de la rubéfaction.

3.3. Mode d'enregistrement des données

L'ensemble des structures fera l'objet d'un relevé graphique, photographique et numérique, en plan et en élévation pour les maçonneries. Les relevés planimétriques et stratigraphiques seront réalisés au 1/10^e, 1/20^e et/ou 1/50^e, en fonction du type de découvertes.

Tous les levés seront géoréférencés (coordonnées Lambert 2 centre) et rattachés aux cotes NGF.

Les données stratigraphiques seront enregistrées selon la méthode de Harris.

Les données de terrain seront intégrées dans la base de données archéologiques ALyAS élaborée par l'opérateur.

3.4. Données paléoenvironnementales et géomorphologiques

Des prélèvements d'écofacts seront systématiquement effectués à des fins d'analyse sur les US jugées favorables.

Les structures excavées et les couches riches en déchets domestiques feront l'objet d'un échantillonnage de prélèvements de sédiments destinés à des études paléo-environnementales



Service archéologique

10, rue NEYRET – 69001 Lyon – tél. 04 72 00 12 12 – télécopie 04 72 00 12 29

page 2 sur 4

projet d'intervention 3/3

GROUPE SCOLAIRE DU CHAPEAU ROUGE (LYON 9^e) FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

(anthracologique, carpologique, malacologique et palynologique).
L'étude géomorphologique comprendra en tant que de besoin le prélèvement d'échantillons et des analyses granulométriques et éventuellement micromorphologiques

3.5. Etudes spécifiques

- prélèvements des sédiments : tamisage intégral des sédiments recueillis, en fonction de l'enregistrement ; tri des éléments (charbons, os, céramique, verre...) ; étude.
- analyse des ossements : détermination des espèces fauniques et des régions anatomiques représentées ;
- analyse des ossements humains ; pour les dépôts et bûchers, évaluation de la représentativité du squelette par la masse osseuse, et détermination des régions anatomiques prélevées.
- céramique : déterminer les types et les productions, représentativité et état des vases.
- étude du petit mobilier.

3.6. Analyses complémentaires

On envisage, en tant que de besoin, de faire effectuer par un laboratoire spécialisé, à des fins de datation, des analyses C14 sur les prélèvements de charbon de bois ou de végétaux, ainsi que sur les inhumations.

• Phase étude :

La phase d'étude post-fouille rassemblera autour de l'équipe de terrain les spécialistes dont les compétences seront nécessitées par les différents mobiliers. Ils travailleront en étroite collaboration avec les laboratoires spécialisés éventuellement intervenus pour divers prélèvements (palynologie, enduits peints, mosaïques...).

Le mobilier sera étudié et stocké provisoirement dans les locaux du service archéologique de la Ville de Lyon (10 rue Neyret, Lyon 1^{er}).

4. CLAUSES TECHNIQUES ANNEXES

4.1. Conditions de mise à disposition du terrain

Avant l'intervention de l'équipe archéologique, qui se fera après les éventuels travaux de démolition, le terrain doit avoir été libéré de toutes contraintes, à savoir matériaux, tas de terre, et plus généralement de tout élément pouvant entraver le déroulement normal des opérations.

Tous les réseaux identifiés traversant les zones de fouille doivent avoir été mis hors service et seront évacués au fur et à mesure de l'avancement de l'opération archéologique.

A la fin de l'opération archéologique, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain.

Les vestiges qui devraient éventuellement être laissés en place une fois atteinte la cote de fond de fouille convenue seront protégés par l'aménageur après concertation avec le Service Régional de l'Archéologie (mise en place d'une couche de géotextile et d'un remblai constitué de sable ou grève).

4.2. Clauses de sécurité

Les sondages qui devraient, pour établir une séquence stratigraphique complète, atteindre une profondeur supérieure à 1,30 m, devront répondre aux règles de sécurité et être talutés. L'aménageur se chargera de la DICT et de toutes les déclarations administratives préalables aux travaux.

Il met en place la signalétique du chantier.

Il assure, éventuellement dans le cadre de son PGCSPPS, la sécurité de l'équipe en activité.



Service archéologique
10, rue NEYRET – 69001 Lyon – tél. 04 72 00 12 12 – télécopie 04 72 00 12 29

page 3 sur 4

arrêté de désignation du responsable scientifique 1/2



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

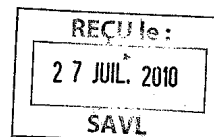
Direction régionale
des affaires culturelles

ARRETE N° 2010/1182

Service régional de l'archéologie
6 quai St-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 17866
Code opération Patriarche : 2210431
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE
DIT MIRET
Téléphone : 04 72 00 44 54
Télécopie : 04 72 00 44 57
Mél : luc.miret@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite



VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 08-369 du 1^{er} octobre 2008, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2010-02 du 29 avril 2010, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 10-166 en date du 12/07/2010 ;

VU la décision de l'aménageur : Ville de Lyon
Direction de la construction - DCER
Place Louis Pradel
69205 LYON Cedex 1

de choisir comme opérateur : le Service archéologique municipal
Mairie de Lyon
69205 LYON Cedex 01.

VU l'agrément de l'opérateur en date du 17/07/2007 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par le Service archéologique municipal sur la base du cahier des charges de la prescription et transmis le 20/07/2010 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique. Le projet se situe à l'emplacement d'une portion de la voie de l'Océan et du Rhin, d'une nécropole et d'un atelier de potier de l'époque romaine ;

arrêté de désignation du responsable scientifique 2/2

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes

Département : RHONE

Commune : Lyon 9ème

Lieu-dit : 28 rue du Chapeau Rouge - Ecole élémentaire Chapeau rouge

Cadastre : section(s) / parcelle(s) : BT 39

Article 2 : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon.

Article 3 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de ses représentants.

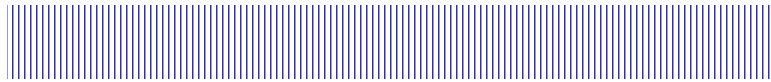
Article 4 : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est : M. Etienne HOFMANN.

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 23/07/2010

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale
de l'archéologie

Anne LE BOT-HELLY



1. cadre d'intervention

1.1. stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de fouille est intervenue en aval de la destruction d'un bâtiment préfabriqué installé au nord de la cour basse et de l'arasement des murs de clôture de la cour au sein de l'école de Chapeau Rouge, sise au 28, rue du Chapeau Rouge 69009 Lyon, en août 2010 (cf. planche n°1 à 5).

L'intervention précède la construction d'un nouveau préau et d'un bloc sanitaire (cf. planche n°6). La cote de profondeur prévue pour ces travaux est de 0,50 m en général et ponctuellement de 1,8 m au maximum. La fouille proprement dite a été précédée par une surveillance lors de l'arrachage des longrines servant de fondation au bâtiment précédent. La légèreté de ce dernier et l'emploi d'une pince (et non d'un godet) sur la pelle mécanique ont permis une démolition rapide sans perturbation des niveaux inférieurs aux longrines.

L'intervention archéologique, conformément au projet d'intervention, a été menée en explorant le terrain sur 1 à 2,30 m de profondeur. Le maintien des murs de clôture de l'école après qu'ils aient été écrêtés nous a amenés à préserver une bande de terrain variant de 1 m à l'est à 1,50 m au nord afin d'assurer la stabilité de nos bermes.

Une emprise unique, pentagonale, a été ouverte dans la cour basse de l'école (cf. planche n°7) explorant le terrain entre 177,9 et 176,9 m NGF. Au sein de cette emprise a été réalisé un sondage profond (2,5 X 2 m) qui est descendu jusqu'à 175,6 m NGF et a dû être mené en deux temps. Les terrassements ont été effectués à l'aide d'une pelle mécanique de 7,5 tonnes (2 jours) montée sur chenilles, puis d'une mini-pelle de 2,5 tonnes (6 jours), toutes deux munies d'un godet lisse monté en rétro. L'évacuation des déblais a été assurée par camion puis par bennes de 8 tonnes. Le faible nombre de structures archéologiques et leur intérêt très relatif a entraîné une réduction des délais d'exécution, passés de 20 jours ouvrés prévus à 8,5 jours effectifs.

D'autre part la destruction partielle d'une structure moderne maçonnée (découverte lors de notre intervention) a entraîné un report de la poursuite des travaux (pour ne pas interférer avec le planning scolaire). Une journée supplémentaire a donc été consacrée en décembre 2010 à la surveillance des derniers travaux d'excavations et au relevé du profil de la structure.

1.2. contexte archéologique

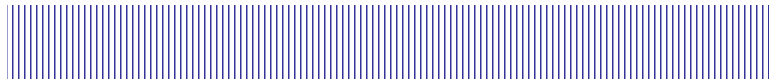
Le site l'école primaire sise au 28 rue du Chapeau rouge est entouré d'opérations d'archéologie préventive antérieures (cf. planche n°7) :

En 1987, la chaussée de la rue du chapeau rouge (à l'ouest de notre opération) a été explorée par un certain nombre de sondages lors du diagnostic archéologique réalisé par J. Chastel en amont de l'aménagement de la ZAC Michel Berthet (Chastel, 1987).

En 2000 M. Lenoble a dirigé une fouille de sauvetage urgent au 26 rue du Chapeau Rouge soit au nord-ouest de l'actuelle opération (Lenoble, 2000).

En 1998 la construction de l'école maternelle entraîna la fouille préventive au 47 rue du Chapeau Rouge soit au nord de notre emprise d'intervention (Desbat, 2000 et Bouvier, 2000).

Il est à souligner que l'actuelle école primaire dans laquelle nous intervenons avait elle-même fait l'objet d'un diagnostic puis d'une fouille archéologique préventive durant les années 2004-2005, à l'occasion de la construction du nouveau bâtiment est (Monin 2005 et 2006). Lors du diagnostic, des



sondages ont été réalisés dans la cour haute et la partie sud de la cour basse. La cour basse a livré, au sud de notre intervention, des murs bâtis en gneiss mais datés de la période moderne. *A contrario* la cour haute, à l'est du bâtiment ancien de l'école, avait révélé la présence de vestiges et fait l'objet d'une fouille en 2005.

A partir de l'emprise de cette opération il n'est pas de direction cardinale, où l'on puisse parcourir plus de 30 mètres sans entrer dans le périmètre d'une opération d'archéologie préventive antérieure. On peut donc estimer que les potentialités de découvertes archéologiques sont dans ce secteur amplement connues.

1987 - ZAC Saint-Pierre :

Parmi les 80 sondages réalisés au cours de cette opération, un certain nombre ont été menés sous la chaussée, dans la rue du Chapeau Rouge. Malgré leur dimensions modestes (3 X 2 m), deux d'entre eux ont permis de mettre au jour des vestiges :

au nord ouest de notre intervention, un sondage a livré une fosse datant du 1^{er} âge du Fer tandis qu'à l'ouest une autre excavation contenait une fosse dépotoir datée de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.C.

1999/2000 - 47 rue du Chapeau Rouge (cf. planches n°9 et 10) :

Une fouille préventive, relayée par une opération programmée par la suite, a été réalisée sur ce site, livrant une densité exceptionnelle de vestiges.

Il fut d'abord exploité durant l'antiquité comme carrière d'extraction de gneiss (front de taille observé à 176,30 m NGF). Le passage de la voie de l'Océan sur son flanc occidental permettait l'évacuation des matériaux extraits.

Au changement d'ère, l'abandon de la carrière permet de transformer la zone en aire funéraire. Le socle maçonné d'un mausolée (largeur : 7,60 m, apparition à 177,92 m NGF) doté d'un enclos (long de plus de 17 m), ainsi que les sépultures qui l'entourent témoignent de cette vocation. Les structures funéraires (apparition entre 180,24 et 175,53 m NGF) sont en majorité des sépultures secondaires à crémation ou des inhumations primaires en espace vide. La zone laisse apparaître 2 périodes distinctes entrecoupées d'un hiatus : la première phase prend place aux II^e-III^e siècles et la seconde se situe entre les VI^e et VIII^e siècles.

Durant la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., un grand bâtiment (18 x 9 m) s'installe et abrite un atelier de potier. Actif entre le milieu et la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., cet atelier connaîtra trois états d'aménagement successifs, comptant un total de 6 fours (apparition 177,21 m NGF) et de 9 tours de potier.

2000 - Rue René Cottin - 26 rue du Chapeau Rouge (cf. planche n°8) :

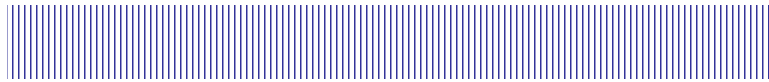
On note la présence d'un vase en place (171,31 m NGF) et d'une fosse attribués au Bronze final 2.

La majorité des vestiges date cependant du I^{er} siècle ap. J.-C. et revêt la forme de fosses diverses, mais surtout d'une fosse dépotoir et d'un four circulaire à flammes ainsi que d'un sol (apparition 172,53 m NGF) que l'on peut sans doute associer à l'atelier de potier mis au jour au 47 rue du chapeau Rouge (cf. *supra*).

La présence d'un *bustum* ou sépulture à incinération primaire marque l'extension de la zone funéraire. Dans cette zone, le terrain naturel a été atteint à la cote de 171,26 m NGF.

2004-2005 - 28 rue du Chapeau Rouge (cf. planches n°10 et 11):

Durant ces deux interventions au sein des cours de l'école primaire, seule la cour haute a livré des vestiges archéologiques. Un espace de circulation d'époque augustéenne, peut-être un diverticule lié à la voie de l'océan (apparition : 180,83 m NGF) a été reconnu. Cet aménagement est particulièrement remarquable par les colluvionnements continuels qu'il subit.



Au cours de la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C., un bâtiment dont la mauvaise conservation ne permet pas d'identifier la fonction s'installe sur la partie orientale de cet espace. Par la suite, la zone connaîtra une vocation funéraire avec un total de 8 sépultures à inhumation (apparition : 183,57 m NGF) dont les datations s'étalent entre le II^{ème} et le V^{ème} siècle, comblant ainsi le hiatus observé plus au nord au 47 de la même rue.

1.3. contexte géographique et géomorphologique (S. Gaillot)

L'emprise de fouille se trouve à Lyon, sur le bas du versant ouest de l'éperon de Loyasse, en situation de glacis géomorphologique sur la pente qui relie le versant abrupt à la plaine proprement dite (cf. planche n°12). L'éperon de Loyasse, qui culmine vers 240 / 250 m, et qui atteint 210 m au droit du site, délimite la plaine de Vaise au nord de la vallée de la Saône à l'est. Il correspond, en termes géologiques, à la limite orientale, rocheuse, du Massif central (extrémité est du plateau lyonnais). Il est constitué de roches cohérentes cristallines (granites, gneiss, migmatites, micaschistes) surmontées de roches meubles et de formations superficielles plus sensibles à l'érosion (cf. Demarcq, 1973 ; Mongereau, 2001 ; Vinet, 1991).

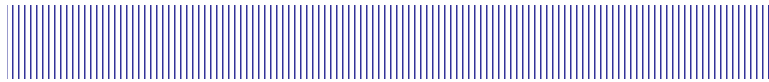
Une carrière antique de gneiss a été observée immédiatement au nord-est du site étudié, sur la parcelle située au 47 de la rue du Chapeau Rouge, soit à une trentaine de mètres à vol d'oiseau (Bouvier, 2000). Le front de taille laissait apparaître le gneiss à 176,30 m, cependant là où le socle rocheux n'avait pas été taillé, il affleurerait jusqu'à +/- 177,80 m NGF (soit l'altitude actuelle de l'emprise de fouille). Notons que la structure par définition schisteuse du gneiss est un facteur favorisant sa désagrégation.

Les sondages géotechniques réalisés dans la cour basse sont profonds respectivement de 8 m (SPA2) et 10 m (SPA1) (CEBTP SOLEN, 2008, cf. planche n°13), ils ont atteint +/- 168 m NGF sans arriver au socle rocheux. Celui-ci avait en revanche été atteint à l'occasion deux sondages réalisés en 2003 dans la cour haute, à respectivement +/- 180,5 m NGF (SC1) et +/- 177,05 m NGF (SC2) (CEBTP, 2003). Le socle atteint là une pente de +/- 18° descendante vers l'ouest (cf. planche n°13). Il plonge par la suite, avec une pente supérieure à +/- 50°, puisqu'il n'a pas été atteint par le sondage SC3 réalisé lors de la même opération jusqu'à +/- 172,20 m NGF. Notons qu'il n'a pas non plus été atteint par un sondage réalisé en contrebas du groupe scolaire, jusqu'à 161 m NGF, à l'angle de la rue René Cassin et de la place de la Rhodiacéta. Les deux piézomètres installés à cette occasion ont en revanche permis de déterminer le sens d'écoulement de la nappe phréatique sur la parcelle située à l'ouest de l'école, de l'autre côté de la rue du Chapeau Rouge. Cet écoulement est dirigé sud-est / nord-ouest à sud-sud-est / nord-nord-ouest. Il donne une indication sur le pendage du terrain naturel sous la parcelle fouillée qui fait l'objet du présent rapport.

L'emprise de fouille, située dans la cour basse du groupe scolaire est quasiment plane, elle affiche une cote de +/- 177,90 m NGF à l'Ouest et de +/- 177,80 m NGF à l'Est (pente de 0,4°). Elle se situe plus de 2 m en contrebas de la cour haute de l'école, diagnostiquée en 2004 puis fouillée en 2005 par Michèle Monin (Monin 2005, 2006). Soulignons qu'au cours de ces interventions, le terrain naturel avait été atteint.

Les opérations archéologiques environnantes (ZAC Saint Pierre (Chastel *et al.*, 1987) et 47 Rue du Chapeau Rouge (Bouvier 2000 et Desbat 2000) ont par ailleurs mises en évidence, au dessus du socle :

- des niveaux de lœss (probablement colluvionnés voir infra)
- des colluvions attestées depuis le début du Ier siècle ap. J.-C.
- des remblais plus ou moins bien datés.
- La présence de colluvions dans le secteur est tout à fait normale dans la mesure où l'on se situe en contrebas d'un versant très prononcé, dont la pente atteint parfois plus de 45° : entre 190 et 210 m, la pente atteint ainsi 48°. (cf. planche n°12).



- Diagnostic de la cour haute (Monin, 2004)

Le niveau naturel le plus profond mis au jour lors de cette opération a été une couche de lœss, repérée à l'altitude de 179.51 m NGF lors d'un sondage profond réalisé ponctuellement en sondage 4 (cf. planche n°13). Par ailleurs, des colluvions d'époque gallo-romaine, épaisses d'entre 30 et 80 cm, ont été trouvées en sondage 2, à environ 60 cm sous la surface. En sondage 4, ces mêmes colluvions étaient épaisses d'une petite dizaine de centimètres. Dans les deux cas, ces colluvions étaient situées sous des remblais.

La déclivité des couches de colluvions augmente vers l'aval, peut-être en suivant le mouvement du socle : elle est de l'ordre de 10° à l'ouest, en sondage 2, de 11,5° en sondage à l'est, en sondage 4. Les colluvions viennent recouvrir un niveau d'éclats de gneiss, pouvant mesurer jusqu'à 70 cm et vraisemblablement lié au fonctionnement de la carrière voisine au Ier siècle ap. J.-C.

La présence de ces sédiments est sans doute en lien direct avec les phases de déstabilisation du versant et de coulées de boues mises en évidence au 47 rue du Chapeau Rouge. Ces « épisodes de colluvionnement » sont datés entre la fin du Ier siècle et le II^e siècle après J.-C. puis « finissent par s'atténuer et se raréfier » (Bouvier 2000, p. 112).

- Fouille de la cour haute (Monin, 2005)

Les éléments géoarchéologiques suivants ont été mis en évidence :

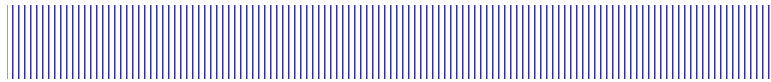
- La présence de lœss épais de +/- 1.40 m dans les sondages A (entre 180.4 m NGF et 179 m NGF), B et C (entre 178,40 et 179,78 m NGF). Le toit de ces lœss présente une pente descendante vers l'est de 8.5° en sondage A. Il présente aussi une pente secondaire vers le nord puisqu'il a été observé à 179,78 m NGF en sondage B et C. Il est très probable que ces lœss aient été en position secondaire car ils doivent avoir plus ou moins ruisselé le long du versant, comme l'ont montré D. Rul et P. Mandier à propos des lœss identifiés lors de la fouille de la ZAC St Pierre (cf. Delaval et al, 1995). Un galet et un fragment de gneiss sont présents dans ces lœss (cf. Monin 2006, p. 21) et la mention de « poche de sable à grosse granulométrie » appuient cette théorie.
- La présence d'une alternance de colluvions et de remblais, datés du I^e siècle ap J.-C., épais en moyenne de 0.8 m, dont le pendage est dirigé vers l'Est. Les remblais matérialisent des tentatives de stabilisation de la pente soumise à des épandages de colluvions.

On retient de cette étude l'existence de colluvions épaisses d'environ 80 cm et dont le début de la mise en place, sur des lœss stériles eux mêmes ruisselés, date du Ier siècle après J.-C.

- Diagnostic de la ZAC Saint-Pierre (Chastel, 1987)

On tire malheureusement peu d'informations précises de cette étude qui porte sur la zone « aval » du versant. Les sondages les plus proches de la parcelle qui nous intéresse étaient situés sous l'emplacement de l'actuelle rue du Chapeau Rouge, soit directement en contrebas de la cour basse (sondages 140 à 143). Ils n'ont pas fait l'objet d'une lecture géomorphologique détaillée. On retient néanmoins que :

- dans le sondage 143, une fosse en place, datée du premier âge du Fer, a été mise au jour, entre 172.25 et 171.80 m NGF. Elle était située sous 1,4 m d'un sédiment qui a livré « un abondant mobilier gallo-romain ». Le type de sédiments, alluvions ou colluvions, n'est pas spécifié.
- la présence d'un chenal ancien demeure probable. Il serait « large d'une quinzaine de mètres », caractérisé par « plus de 3 m d'épaisseur ... de limon-sableux gris vert à gris foncé » mais n'a été identifié que dans les sondages 140 et 141. Ce chenal serait daté du Néolithique moyen puisque on y a « retrouvé de nombreux fragments de poterie du Néolithique moyen de tradition chasséenne ». Rien n'est écrit à propos de l'orientation ni de l'altitude du chenal. On peut penser que celui-ci est situé à une altitude inférieure à 173,90 m, si l'on considère que l'ouverture du sondage 141 est identique à celle du sondage 143, mais nous n'avons pas de certitude à ce sujet... Dans ce cas, son fond serait situé vers 170.90 m NGF. Le rapport signale par ailleurs qu'« une colonne sédimentologique a été échantillonnée dans le sondage 141 ».



On retiendra donc que la parcelle fouillée en 2010 se situe dans un contexte naturel hautement dynamique, car soumise à des apports colluviaux (avérés dans les fouilles alentour), voire alluviaux (comme l'atteste le paléochenal évoqué dans le rapport de la ZAC Saint Pierre). Le versant a pu fournir de classiques colluvions fines mais aussi de véritables coulées de blocailles (Bouvier, 2000). Sa déstabilisation à l'antiquité est avérée. On connaît mal son évolution ultérieure.

1.4. étude documentaire

Cette étude des sources cartographiques anciennes a pour but de mettre en lumière l'évolution du bâti sur la parcelle pour les périodes moderne et contemporaine. Située en marge de la ville, la commune de Vaise n'est rattachée à Lyon qu'en 1852. La plupart des cartes anciennes de Lyon ne figurent donc pas ce quartier périphérique. A partir du XVIII^e siècle, l'extension de ce faubourg et les progrès de la cartographie fournissent néanmoins des données intéressantes.

Le *Planc du territoire de Bellecourt scis dans la paroisse de Veise* de 1732 (Arch. dép. Rhône, 10 G 2338 ; cf. planche n°14) figure à l'emplacement de la parcelle fouillée une *maison haute et basse*, un *bâtiment*, une *cour* fermée sur trois côtés au nord et un *jardin* au sud. Cette construction est située côté sud le long d'un chemin menant du bourg de Vaise (autour de l'église Saint-Pierre de Vaise attestée depuis 1050) à St-Just. Ce chemin semble préfigurer l'actuelle rue du Chapeau Rouge dans sa partie nord puis l'impasse du Chapeau Rouge qui oblique au sud-ouest en direction du sommet de la colline de Fourvière et rejoint dans un lacet la montée Saint-Exupéry, au départ de la rue de la Carrière.

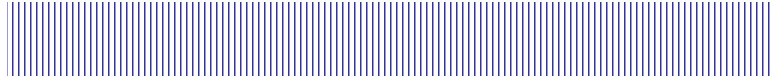
Le *plan de la rente noble de St Just* (Arch. dép. Rhône, 12 G 527, plan n° 8, atlas de la rente noble de St-Just. Territoires des Costes de Trion, de Loyasse, du Greillon, des Grandes et Petites Villeneuves, des Farges ou de St-Denis, du Carro ou Montpollin, de Chaliens, de Mallevall et Champvert (cf. planche n°15), datable du XVIII^e siècle, porte la mention « le séminaire de St Charles » sur cette parcelle. Les sources historiques nous signalent (Arch. Mun. Lyon BB 262) la création en 1672 à Lyon par Charles Demia d'un *séminaire Saint-Charles*, qui serait le premier séminaire de formation des maîtres. Il était basé sur la presqu'île, près de St-Nizier, dans la maison du Petit-Cameau. Des lettres patentes de mai 1680 autorisent l'institution à recevoir des successions, dont pourrait faire partie le bâtiment cartographié au XVIII^e siècle dans le faubourg de Vaise (informations Cyrille Ducourthial).

Bien que peu précis, le *plan de la ville de Lyon et de ses environs* daté de 1745 (AML 2 S 250 ; cf. planche n°16) figure à cet emplacement (au sud de l'inflexion du chemin en direction du plateau de Fourvière) un îlot bâti de forme irrégulière.

En 1789, à la veille de la Révolution, le *plan de Vaise avec les quartiers de Pierre Scize, de Serin et de Fourvière* (AML 1 S 103-01 ; cf. planche n°17) représente le quartier de façon détaillée. La parcelle qui nous intéresse surplombe la pépinière royale créée en 1787 immédiatement à l'ouest. Le tracé des voies de circulation reste identique. L'actuelle école de Chapeau Rouge se situe clairement immédiatement au sud du coude que forme le chemin de St Pierre de Vaise à St Just à l'endroit où débute l'ascension vers le plateau. Un grand bâtiment y est figuré, globalement aligné sur l'axe nord ouest /sud est de la rue qui correspond à l'actuelle impasse du Chapeau Rouge. Il est toujours doté d'un jardin mais celui-ci a été étendu vers le sud par rapport aux états précédents.

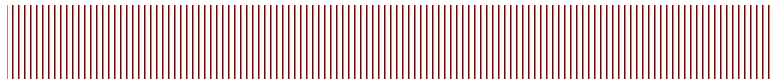
Sur le cadastre napoléonien, la feuille de 1828 *commune de Vaise Section D dite de Montriblout* (ADR 3 P 1055 ; cf. planche n°18) signale toujours un seul grand bâtiment avec une cour intérieure côté nord et un espace libre au sud, comme sur le plan de 1732.

La précision des cartes du XIX^e siècle nous renseigne bien sur les bâtiments qui ont directement précédé la construction de l'école. Le plan d'exécution de travaux pour la *défense de Lyon contre les inondations de la Saône* (AML 938 WP 2-02 ; cf. planche n°19), réalisé en 1862 par le service des Ponts et Chaussées, figure en détail deux constructions dont le bâtiment aligné sur l'impasse, tandis qu'un nouveau corps de bâtiment d'orientation Nord/Sud a été bâti au sud au niveau de l'actuelle cour basse



de l'école. Ces bâtiments peuvent être mis en relation avec les vestiges retrouvés au cours de la fouille et avec les murs mis au jour dans la cour basse lors du diagnostic archéologique de 2004.

En résumé, le grand bâtiment du séminaire St-Charles, aligné sur le chemin dont le tracé est repris par l'actuelle impasse du Chapeau Rouge, est présent au XVIII^e siècle (peut-être même depuis 1671). Un second édifice d'orientation nord-sud lui est adjoint dans la première moitié du XIX^e siècle, puis un troisième entre 1862 et 1884. Cet ensemble peut avoir fonctionné jusqu'au début du XX^e siècle, jusqu'en 1914 (AML 4 S 99-03 et 4 S 115-03 ; cf. planche n°20) lors de la construction de l'actuelle école élémentaire. Malheureusement, peu de cartes livrent des informations topographiques suffisamment précises pour qu'il soit possible de se faire une idée des aménagements (décaissements, création de terrasses, ...) dans la forte pente qui se développe à l'est du secteur fouillé.



2.résultats

2.1.L'emprise générale (Cf. planches n°21 à 24)

Le décapage a été réalisé en aire ouverte sur une surface de 103 m² dans la partie nord de la cour basse de l'école. L'excavation suivait de peu la démolition d'un bâtiment modulaire de type préfabriqué et l'arrachage des longrines qui lui servaient de fondations avaient fait l'objet d'une surveillance de notre part. La faible profondeur d'implantation des dites longrines (0,30 à 0,50 cm maximum) et leur arrachage à la pince et non au godet n'ont occasionné qu'un faible bouleversement des niveaux supérieurs.

Le décapage a mis au jour une couverture de 0,3 à 0,5 m d'épaisseur, faite d'un sédiment noir (us 06) mélangeant terre arable, résidus de démolition et mâchefer (Cf. planche n°26). Ce dépôt recouvrait trois bases de piliers de calcaire gris fin (PI02, PI03 et PI04) de dimensions variables (entre 0,74 et 0,50 m pour les côtés et 0,22 à 0,33 m pour la hauteur) mais installées à plat (entre 177,64 et 177,61 m NGF) et alignées selon un axe nord-sud (cf. planche n°27).

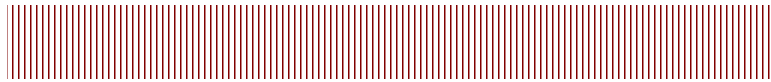
Simultanément est apparue dans l'angle sud-est de l'emprise une semelle de fondation de mur (MR01) en béton. Orienté selon un axe sud-ouest/nord-est, le mur MR01 était conservé sur une profondeur de 0,5 m (apparition à 177,79 m NGF) mais sa facture (béton gris graveleux) attestait de son caractère récent, nous l'avons donc arraché pour poursuivre le décapage.

Sous la couche de sédiment noir (us 06) se trouvait un remblai de démolition gris très hétérogène (us 07). Non cohésif, ce sédiment incluait de nombreux blocs et matériaux de construction en vac. Au sein de ce sédiment est rapidement apparu un ensemble de murs (MR05, MR14 et MR17, entre 177,05 et 177,48 m NGF) bâtis en moellons irréguliers de pierre dorée de petit calibre et liés au mortier de chaux beige-jaune. Ces murs définissent un espace rectangulaire (orienté nord-ouest/sud-est) dans lequel un escalier (ESC16, apparition à 177,53 m NGF) prend place dans le coin sud-ouest. Quatre marches ont en effet été mises au jour et reposent sur le mur MR18 (apparition qui s'étend vraisemblablement en direction du sud, seule l'amorce a été observée, et sur le mur MR15 orienté ouest nord-ouest/est sud-est et bordant l'emprise de fouille dans la partie méridionale (cf. planche n°26). La présence d'enduit ciment (d'environ 1 cm d'épaisseur) sur les 2 parements du mur MR05, le parement ouest du mur MR17 et le parement nord du mur MR14, atteste que nous sommes en présence de maçonneries en élévation.

Les murs MR15 et MR18 semblent de meilleure facture que leur homologues : ils sont constitués de moellons de pierre dorée soigneusement équarris, liés avec un mortier gris très compact et la dernière assise conservée est en calcaire a gryphées. A l'inverse, les murs MR05, MR14 et MR17 paraissent faits de matériaux de moindre qualité. La similitude entre ces matériaux et les inclusions du remblai de démolition (us07) qui recouvrait l'emprise met en évidence une destruction partielle des maçonneries, conjuguée à un abandon des matériaux sur place.

2.2.Le sondage profond (Cf. planches n°24-26 et 31-33)

Un sondage à 2,30 m de profondeur a été réalisé dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille, à l'emplacement du bloc sanitaire, zone la plus impactée par les travaux. La préservation du



mur de clôture (en partie arasé) et la nécessaire réalisation de paliers de sécurité nous ont amenés à positionner ce sondage à 2,50 m du mur à l'ouest et à 3,50 m du mur au nord.

1ère étape du creusement

Lors de l'excavation deux nouvelles maçonneries (MR08 et MR23) sont apparues (entre 176,55 et 176,60 m NGF), ainsi que trois niveaux de sol en carreaux de terre cuite maçonnés et la poursuite du mur MR05 (d'abord individualisée sous l'appellation MR09) à une cote altimétrique nettement inférieure (175,99 m NGF).

Le mur MR23 (partiellement visible dans l'angle nord-est du sondage profond) et le mur MR08 sont orientés N-NE / S-SO. Ils sont tous deux bâtis en moellons de petit calibre (calcaire du Mont d'Or et gneiss) liés au mortier de chaux jaune-beige pour le mur MR08 et au mortier ciment gris pour le mur MR23.

Le mur MR09 (apparition 176,85 m NGF) leur est perpendiculaire et prolonge le mur MR05 reconnu plus à l'est à une altitude plus élevée. D'une largeur de 50 cm, il est constitué de moellons de petit calibre (gneiss, galets de diamètre inférieur à 15 cm, calcaire du Mont d'Or) liés au mortier de chaux jaune-beige très altéré.

Les sols SL10, SL11 et SL12 viennent s'appuyer contre ces murs, marquant des espaces qui semblent appartenir à trois pièces différentes.

Le sol SL11 se développe à l'ouest du mur MR08 à une altitude de 176,46 m NGF. Il est constitué de carreaux de terre cuite rouges et beiges non industriels (dimensions 15 x 15 x 3 cm) reposant sur une chape de mortier de chaux gris de 1 à 2 cm d'épaisseur.

Sensiblement à la même altitude (176,58 m NGF), le sol SL10 s'étend côté est du mur MR08 et s'appuie aussi sur les murs MR23 à l'est et MR09 au sud. Comme les autres sols, il est installé sur une petite chape de mortier de chaux gris et se compose de gros carreaux de terre cuite rouge non industriel (24 x 24 x 4 cm).

Enfin, le sol SL12 est installé 22 cm plus bas (176,36 m NGF), au sud du mur MR09, il se présente sous la forme de carreaux beiges d'un module plus petit (15 x 15 x 2 cm).

Malgré la différence d'altitude notable et la distinction des carreaux, rien n'indique que ce sol (SL12) appartient à une phase antérieure. Il paraît plus vraisemblable que les trois sols ont fonctionné simultanément et qu'une marche permettait de rattraper le niveau entre le sol SL10 et celui-ci si les deux pièces étaient directement reliées.

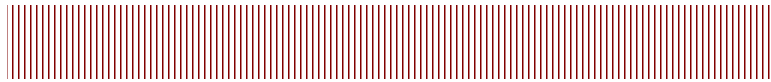
2ème étape du creusement

Lors de la poursuite de l'excavation, les sols SL10, SL11 et SL12 ont été détruits laissant apparaître un remblai brun limoneux, compact et homogène (us 13) contenant de nombreux fragments de mortier de chaux. Ce sédiment reposait sur un dépôt antérieur (us 19) de nature plus sableuse incluant lui aussi du mortier mais également des fragments de carreaux en terre cuite. Sous ce remblai, un sédiment brun limoneux et compact (us 20) recouvrait une structure maçonnée, composée de moellons irréguliers de pierre dorée et de gneiss liés au mortier de chaux gris.

Il s'agit de l'extrados d'une galerie (GA21), laquelle paraît courir selon un axe nord-est/sud-sud-ouest. Il paraît important de souligner que les murs MR08 et MR09-05 reposent directement au contact de la galerie. La base du mur MR09-05, orienté nord-est/ouest et donc perpendiculaire à la galerie, épouse parfaitement la courbure de l'extrados de la galerie GA21.

Le mur MR23 quant à lui semble être une construction plus tardive puisque malgré sa facture semblable aux murs MR05/09 et MR23 ; il ne prend pas appui sur la galerie mais sur le remblai qui la scelle (us 20).

On notera également la présence d'un mur de terre crue (MR22), portant un enduit de ciment. Ce mur monté à la banche (absence de limite trahissant l'emploi de briques crues) est posé sur le sommet du remblai qui couvre la galerie (us 20) et couvert par le sol SL11. Observé en limite nord-ouest du chantier, il pourrait s'agir d'un cloison « temporaire » fonctionnant avec un niveau de sol disparu dont témoigneraient les carreaux inclus dans le remblai supérieur (us 19). Le mur MR08, bien que plus à l'est, aurait pris le relais et le sol SL11 marquerait alors le réaménagement du bâtiment.



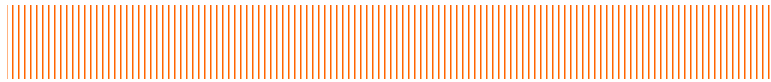
2.3.L'ouvrage enterré (Cf. planches n°24 et 33)

Lors de l'intervention complémentaire menée le 21/12/2010, l'extrados de la galerie GA21 est apparu à une altitude de 176,13 m NGF. Il a été dégagé sur une surface de 7 m² (2,6m de large et 2.8m de long) et une ouverture a été pratiquée dans la voûte sur une longueur d'environ 1,5m et d'une largeur de 1,4m afin de pouvoir en préciser les dimensions intérieures. L'intervention confirme les observations antérieures sur la nature de l'ouvrage, les matériaux et l'orientation selon un axe nord nord-est/sud sud-ouest. La maçonnerie présente une largeur hors tout de 3m, les piédroits mesurant 80cm d'épaisseur. La voûte plein cintre offre une épaisseur plus modeste (30cm en moyenne).

La galerie intérieure est large de 1,4m. Elle a pu être observée jusqu'à 173,99 m NGF, soit sur une hauteur de 1,86m sous l'intrados. Aucun niveau de sol n'a cependant été atteint, la galerie étant intégralement obstruée par une couche de remblai homogène (apparition: 175,69 m NGF ; arrêt de l'excavation. : 173,99 m NGF). La structure n'a donc pas été dégagée sur toute sa hauteur et les travaux prévoyaient, pour des raisons de sécurité, un remblaiement immédiat.

Le remblai de la galerie, de nature sablo limoneux, homogène et meuble, présentait une couleur grise et recelait des restes végétaux (branches feuilles de platanes) qui témoignent de sa « récente » mise en place mais aucun autre élément de datation n'a pu être observé ou recueilli dans ce remblai.

La structure de la galerie GA21 ne fait pas apparaître de différence notable entre l'extérieur et l'intérieur de la maçonnerie n'a été constatée (piédroit et voûte) : elle est entièrement composée de moellons irréguliers de pierre dorée, de gneiss et de brique lié par un mortier de chaux blanc à gris



3.interprétation

3.1.Phase 1 : la construction de la galerie

La galerie GA21 a été observée sur une surface réduite (6 m²) et l'excavation s'est arrêtée au niveau de son extrados. Ce dernier a été maçonné en moellons de pierre dorée et de gneiss avec des fragments de brique ce qui suggère une construction datant de l'époque moderne ou contemporaine, bien que les études récentes sur les galeries (Bernot 2008) permettent de s'interroger sur la datation de ces structures. On peut toutefois avancer un *terminus ante quem* basé sur la construction des murs MR08 et MR09 qui prennent appui sur l'extrados de la galerie.

3.2.Phase 2 : la construction d'un bâtiment

Les murs MR05/09, MR14, MR17 et MR08 présentent de fortes similitudes tant au niveau des matériaux (petits moellons irréguliers de pierre dorée et mortier blanc jaunâtre) que de leur mise en œuvre (assises irrégulières). Ils auraient été bâtis dans une même phase de construction et pourraient appartenir au bâtiment figuré sur le *Planc du territoire de Bellecourt scis dans la paroisse de Veise* de 1732 évoqué dans l'étude documentaire. Toutefois rien n'empêche qu'ils appartiennent à une construction postérieure puisque, depuis 1732, l'extrémité septentrionale de la parcelle (à la bifurcation entre l'actuelle rue du chapeau Rouge et le chemin du même nom) figure toujours comme un espace construit sur les plans.

3.3.Phase 3 : un réaménagement probable

Les murs MR15 et MR18 sont d'une facture plus soignée puisque composés en partie basse de moellons de pierre dorée taillés avec une dernière assise conservée en calcaire à gryphées. Ils témoignent du réaménagement du bâtiment et vraisemblablement de son extension vers le sud, l'escalier ESC16 assurant la jonction entre ancien et nouveau corps de bâtiment. Les murs MR15 et MR18 correspondraient alors aux limites nord et est de cette extension.

Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que ces murs se distinguent de leurs homologues découverts en 2004 au diagnostic. Bien que l'orientation nord-sud soit semblable, les maçonneries diffèrent en terme d'alignement (cf. planche n° 23) et de facture. Les maçonneries mises au jour en 2004 étaient (bien que modernes) constituées de moellons de gneiss.

Les murs observés en 2004 pourraient appartenir au bâtiment longiligne, orienté nord-sud, représenté sur le plan d'exécution de travaux pour la *défense de Lyon contres les inondations de la Saône* (cf. planche n° 19) et distinct du bâtiment sis au nord de la parcelle.

3.4.Phase 4 : démolition du bâtiment

La présence massive et uniforme du remblai de démolition (us 07), composé des mêmes matériaux que les murs du premier édifice, permet de conclure à une démolition volontaire. Cette dernière a été menée avec une économie de moyens manifeste comme l'attestent les élévations partiellement



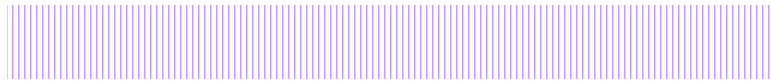
conservées (MR05, MR09, MR14, MR017) et le nivellement du terrain avec les matériaux tirés de la démolition.
Cette démolition pourrait préfigurer de peu le chantier de construction de l'actuelle école élémentaire terminée en 1914.

3.5.Phase 5 : un préau antérieur ?

La disposition des piliers (PI02, PI03 et PI04) n'est pas sans évoquer une structure légère sur poteau comme pouvaient être autrefois bâtis ... les préaux d'école.... Il est possible que la décision d'implanter un préau dans la cour basse tienne plus d'une démarche de reconstruction que de d'une innovation.

3.6.Phase 6 : école élémentaire

Le remblai de nivellement (us 06) qui précède la mise en place du macadam qui forme l'actuel sol de la cour paraît récent et pourrait avoir servi à exhausser le niveau général et faire disparaître les piliers appartenant à l'état antérieur.



4. bibliographie

Bernot 2008 : Bernot (E.), (dir.), 2008.- Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - 69001/69004 Lyon, Le réseau souterrain des "arêtes de poisson", Rapport de diagnostic d'archéologie préventive déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2008, vol 1, texte, 234 p.

Bouvier 2000: Bouvier (A.) (dir.), *47 rue du Chapeau Rouge, Lyon 69009, Document final de synthèse de fouille préventive*, Rapport déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2000, 2 vol. (vol 1 : texte, 122 p., 151 p. annexes ; vol.2 : 96 pl.)

Chastel, 1987 : Chastel (J.) (dir.), *Rue Sergent Michel Berthet, Lyon 69009, Rapport de sondages ZAC Saint-Pierre*, Rapport déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1987.

Delaval et al. 1995 : Delaval (E.) E., Bellon (C.), Chastel (J.), Plassot (E.), Tranoy (L.), Vaise un quartier de Lyon Antique, DARA n°11, 1995, 292 p.

Demarcq, 1973 : Demarcq (G.) – Lyonnais, Vallée du Rhône de Mâcon à Avignon. Guides géologiques régionaux, Masson Ed., Paris, 175 p., 105 fig., 4 pl.

Desbat, 2000 : Desbat (A.) (dir.), L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9e), Châtillon-sur-Saône, 2000, 47 p.

Lenoble, 2000 : Lenoble (M.) (dir.), *Rue Cottin, rue du Chapeau Rouge, Lyon 69009, Rapport de sauvetage urgent*, Rapport déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2000, 85 p., 24 fig.

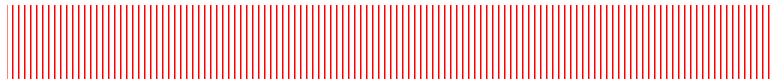
Mongereau, 2010 : Mongereau (N.), Géologie de Lyon, Lyon, 2010, 95 p.

Monin 2006 : Monin (M.) (dir.), 28 rue du Chapeau Rouge, Ecole élémentaire, Lyon 69009, Document final de synthèse de fouille archéologique, Rapport déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2006, 115 p., 53 fig.

Monin, 2005 : Monin (M.) (dir.), 28 rue du Chapeau Rouge, Ecole élémentaire, Lyon 69009, Rapport de diagnostic archéologique, Rapport déposé au SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2005, 32 p., 9 fig.

Roman, 1931 : Roman (F.), Nouvelles observations sur le sous-sol de la ville de Lyon, Les Études rhodaniennes, 1931, Volume 7, Numéro 4, p. 349 – 401.

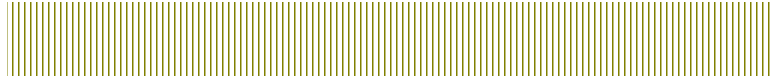
Vinet, 1991 : Vinet (L.), Typologie et prévention des risques et accidents géotechniques en site urbain : les collines de la ville de Lyon entre 1977 et 1990, Thèse de 3eme cycle, 1991 INSA, 335 p.



5. illustrations

n° Pl titre

- 1 Carte de localisation au 250 000^e
- 2 Carte de localisation au 25 000^e avec courbes de relief
- 3 Carte de localisation au 2500^e avec courbes de relief
- 4 Carte de localisation au 1000^e
- 5 Carte de localisation au 10 000^e sur fond d'orthophoto 2003
- 6 Plan du projet d'aménagement du préau et des sanitaires
- 7 Carte de localisation des opérations archéologiques voisines
- 8 Vestiges exhumés durant la fouille rue René Cottin – 26 rue du chapeau Rouge en 2000
- 9 Vestiges exhumés durant le diagnostic et la fouille du 28 rue du Chapeau Rouge en 2004/2005
- 10 Vestiges de l'atelier de potier du 47 rue du Chapeau Rouge
- 11 Répartition des différents types de structures funéraires à proximité de l'emprise de la fouille actuelle
- 12 Contexte géomorphologique
- 13 Coupe géologique
- 14 Extrait du plan du territoire de Bellecour à Vaise en 1732 (Ref. ADR 10 G 2338)
- 15 Extrait du plan de la rente noble de Saint-Just, XVIII^e s (Ref. ADR 12 G 527)
- 16 Extrait du plan de la Ville de Lyon et de ses environs, De Ville, 1745 (Ref. AML 2 S 250)
- 17 Extrait du plan de Vaise avec les quartiers de Pierre Scize, de Serin et de Fourvière, Gabriel Roche, 1789 (Ref. AML 1 S 103-1)
- 18 Extrait du cadastre napoléonien, commune de Vaise Section D dite de Montriblound, 1828 (Ref. 3 P 1055)
- 19 Extrait du plan de défense de Lyon contres les inondations de la Saône, Ponts et chaussées, 1862 (Ref. 938 WP 2-02)
- 20 Extrait du plan général de la ville de Lyon, secteurs 99 et 115, états comparés en 1880 et en 1914 (Ref. 4 S 99-03 et 115-03)
- 21 Plan général des vestiges dégagés appartenant à la Phase1 (50e)
- 22 Plan général des vestiges dégagés appartenant à la Phase2 (50e)
- 23 Plan général des vestiges dégagés et profil de la galerie Ga21.ai
- 24 Plan général des vestiges au 1000e.ai
- 25 Plan du sondage profond en phase 1 et 2.ai
- 26 Stratigraphies est et nord du sondage profond
- 27 Planche photo n°1 : vue générale et stratigraphie caractéristique
- 28 Planche photo n°2 : bases des piliers PI2, PI3 et PI 4 et vue du mur MR17
- 29 Planche photo n°3 : Mur MR15, escalier ESC16et pilier PI2
- 30 Planche photo n°4 : Sondage profond – vestiges des phases de creusement 1 et 2
- 31 Planche photo n°5 : Coupes nord et est de la galerie GA21 dans le sondage profond
- 32 Planche photo n°6 : photo zénithales du sondage profond
- 33 Planche photo n°7 : vues de l'extrados de la galerie GA21
- 34 Diagramme stratigraphique (matrice de Harris)



6. Inventaires

Inventaire de la documentation

Inventaire des photographies

Inventaire des unités stratigraphiques

Inventaire des faits archéologiques

||||| ILLUSTRATIONS |||||



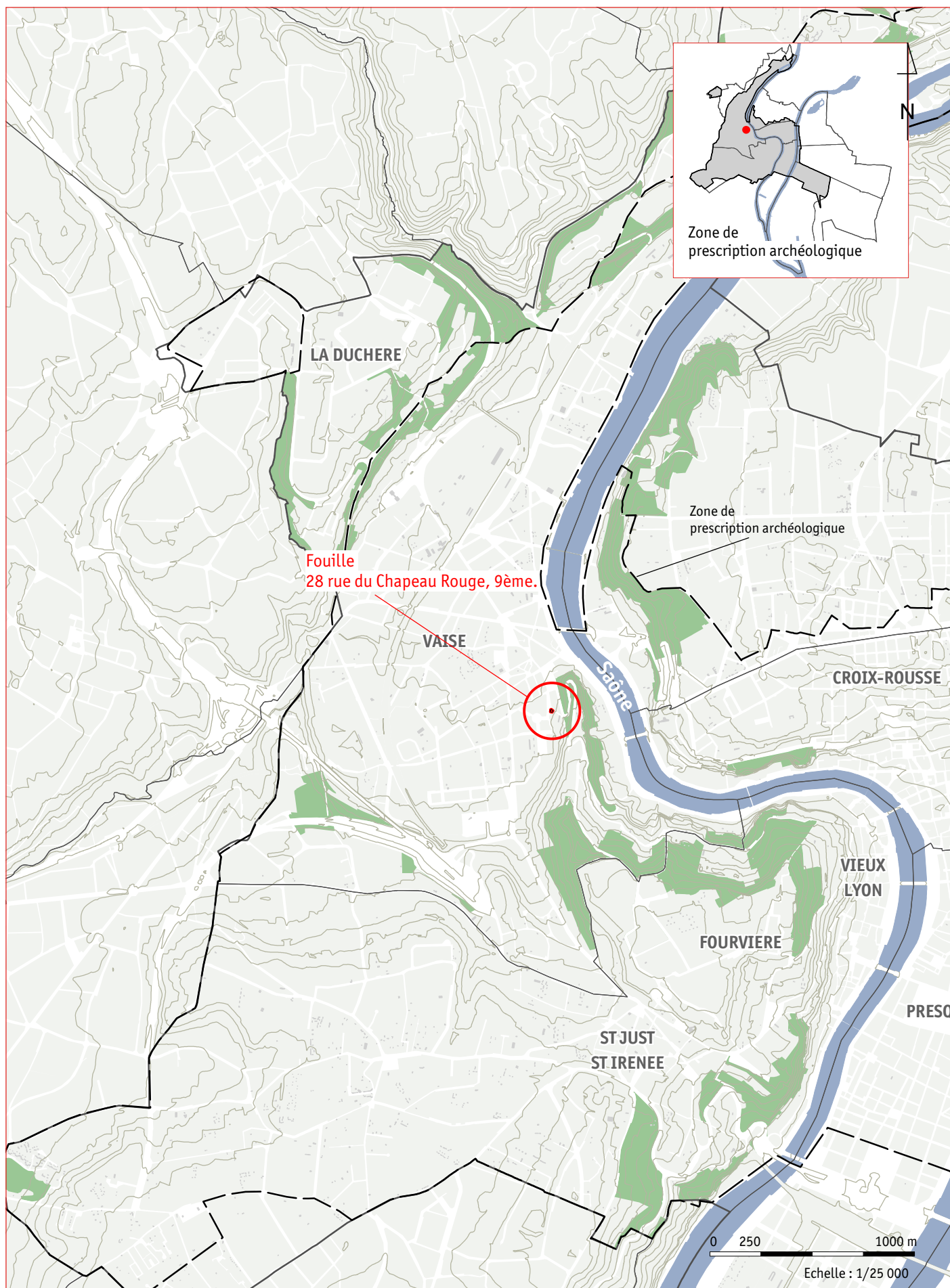


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Localisation de la fouille dans Lyon et son agglomération

sources : Origine Société Claritas (données Francièmes) - droits réservés
cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

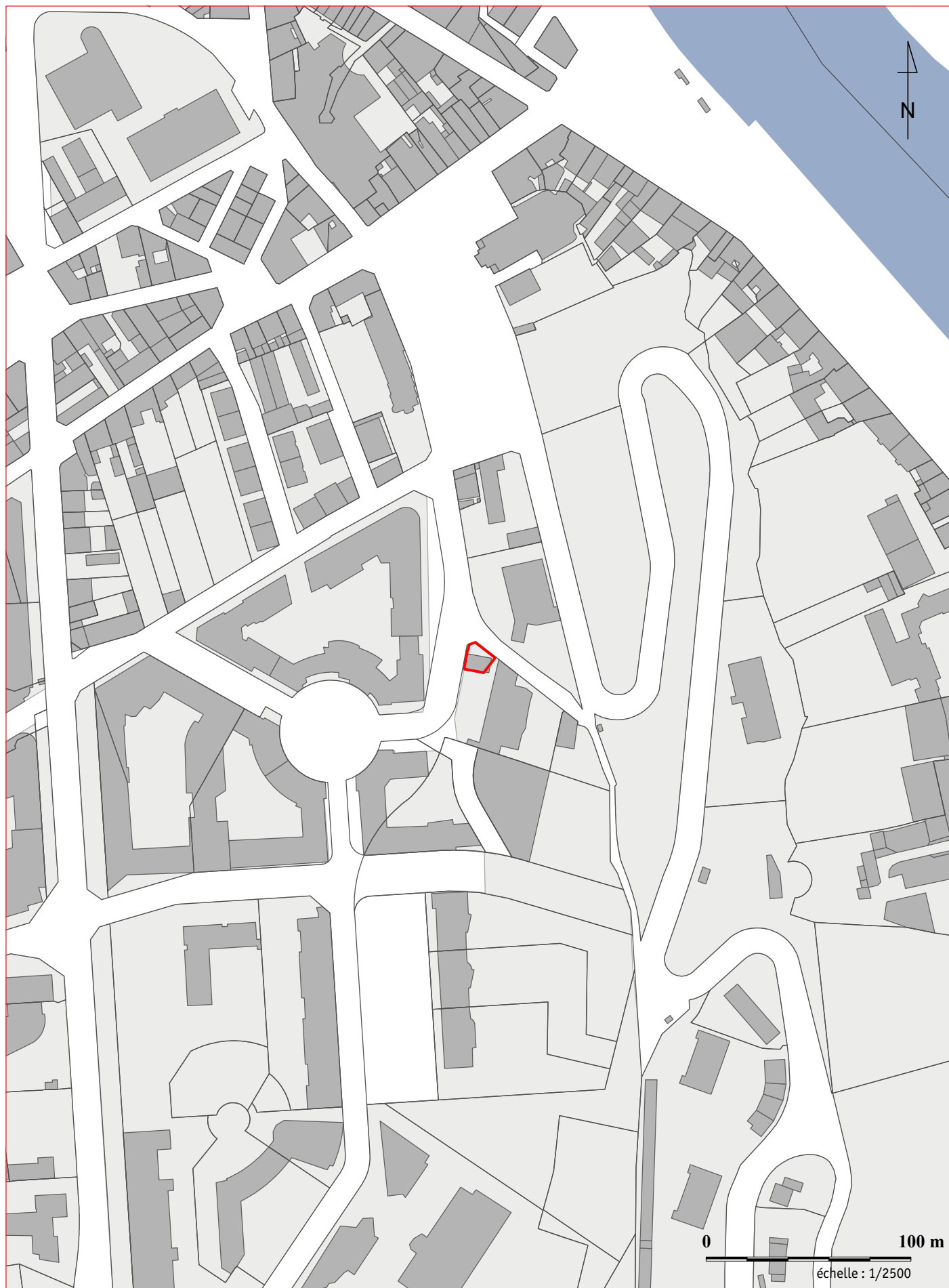


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Situation de la fouille au 28 rue du Chapeau Rouge dans Lyon 9e

sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés
cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

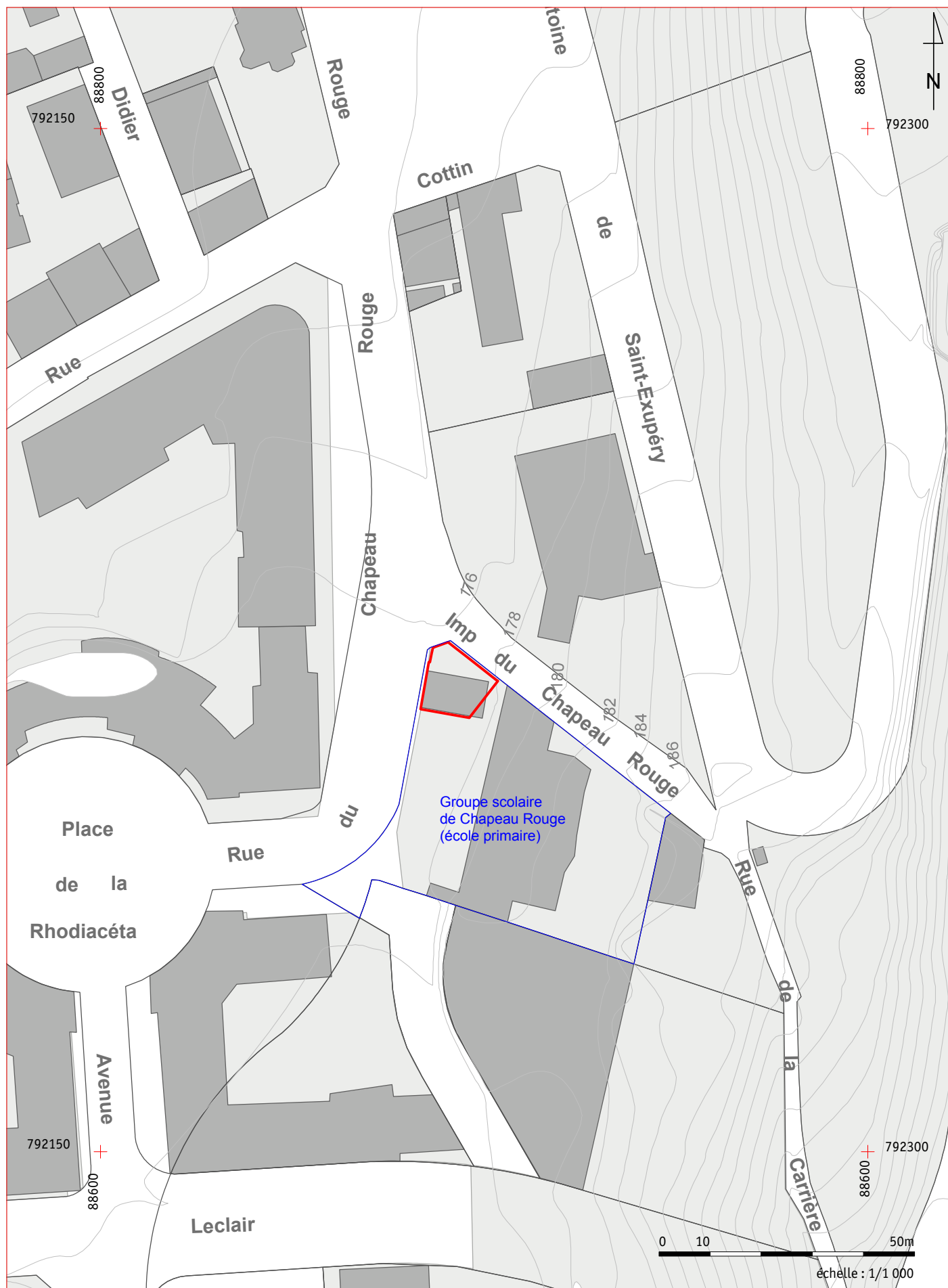


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Emprise de la fouille sur le cadastre actuel

sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés ; cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Fouille de l'école au 28 rue du Chapeau Rouge , 69009 Lyon - Fouille 2010

Emprise de la fouille sur le cadastre actuel

projection et système de coordonnées : Lambert II Centre - Paris

sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés ; cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

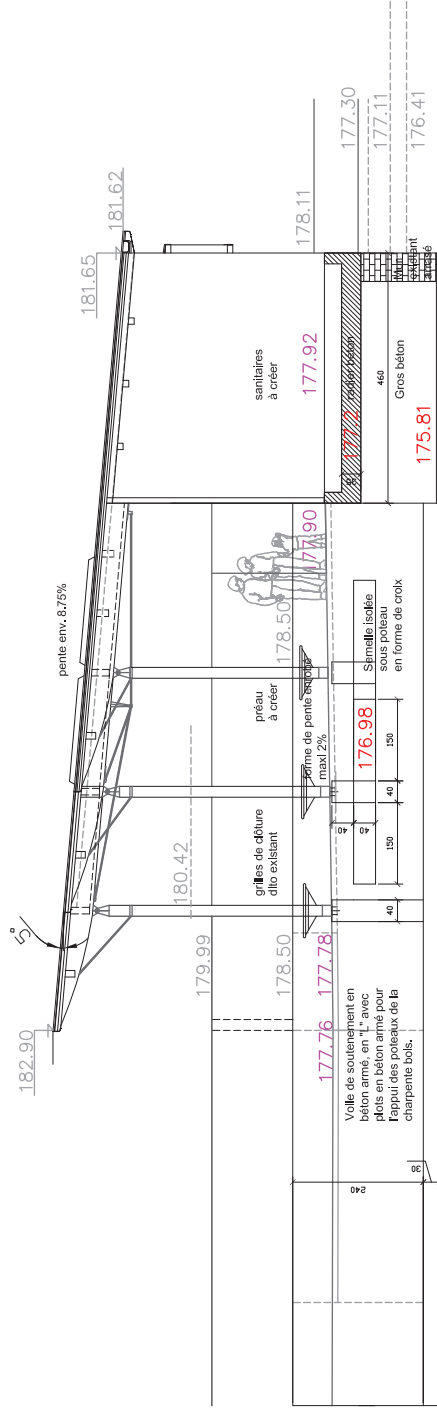


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

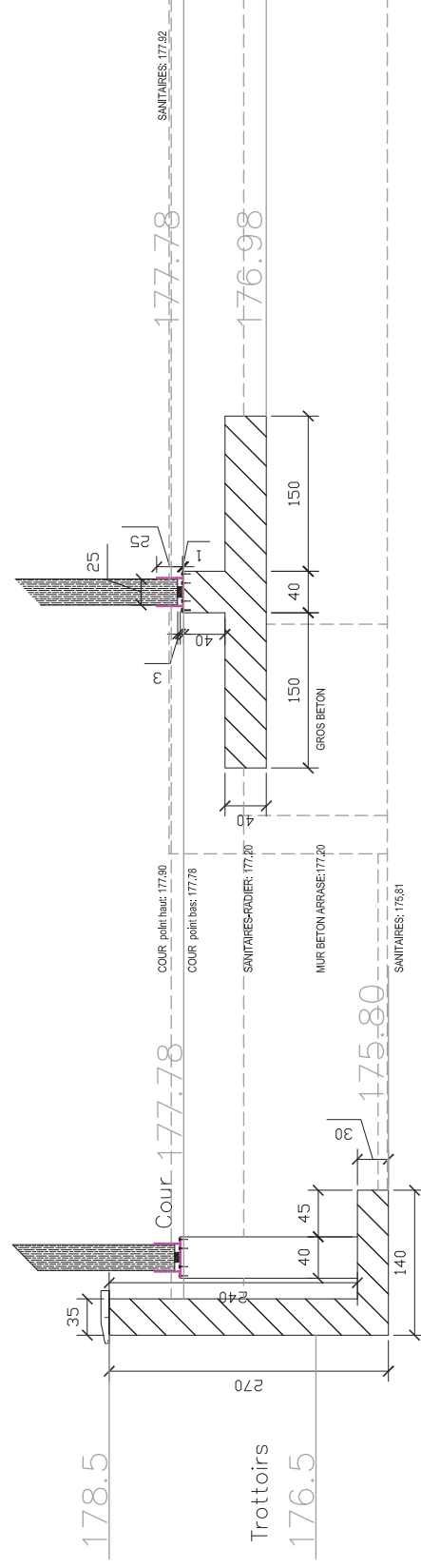
Localisation de la fouille sur la photographie aérienne

sources : Origine orthophotographie 2003 Grand Lyon - droits réservés
cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



COUPE STRUCTURE BB-ECH:1/100

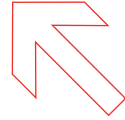


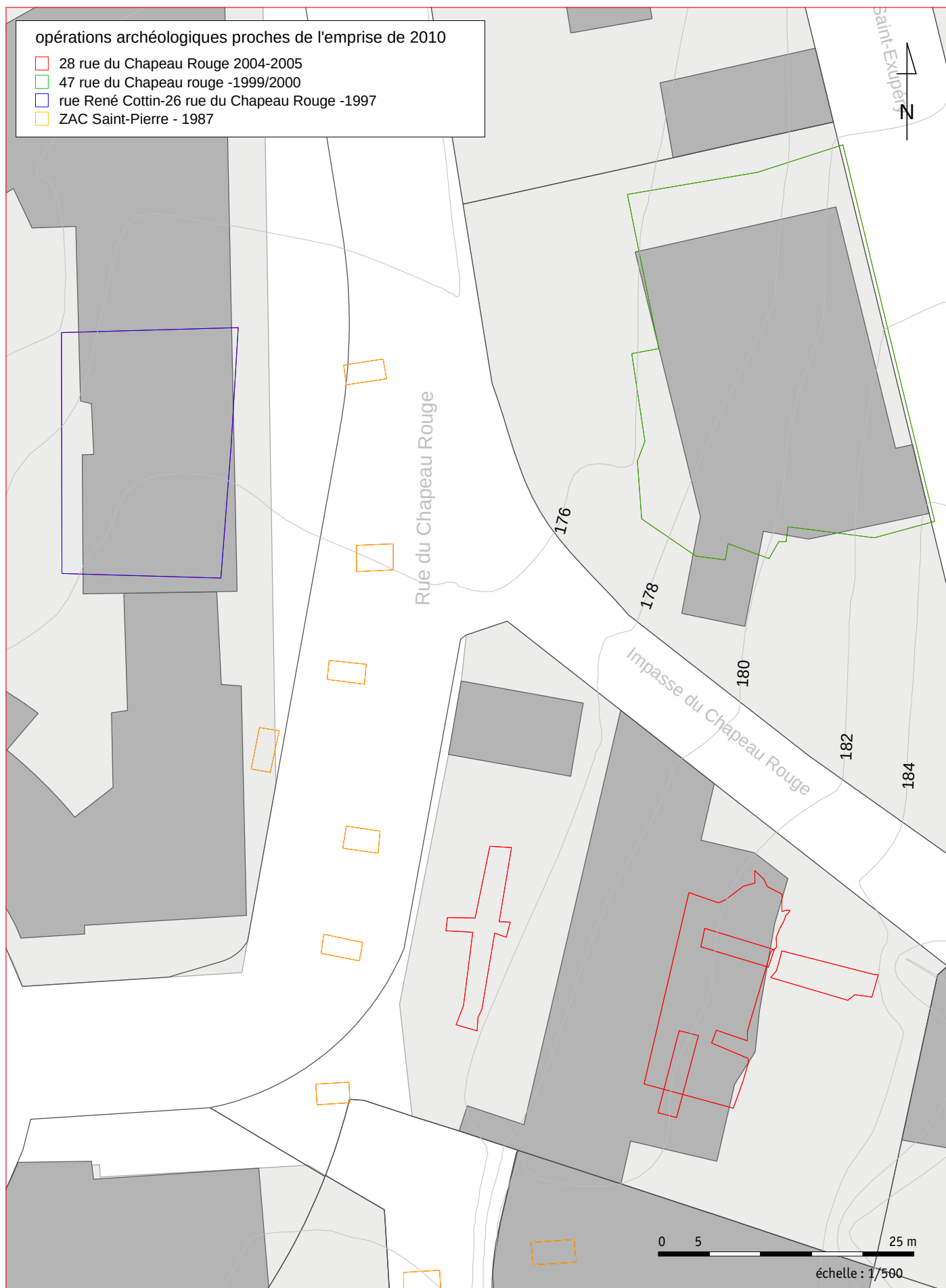
Ecole de Chapeau Rouge 2010 - 28 rue du Chapeau Rouge 69009 Lyon

Plan et coupe du projet de construction du nouveau préau et des sanitaires de l'école de Chapeau Rouge

sources : Ville de Lyon - droits réservés

extrait du plan fourni par la DGIT - DC-ER de la Ville de Lyon

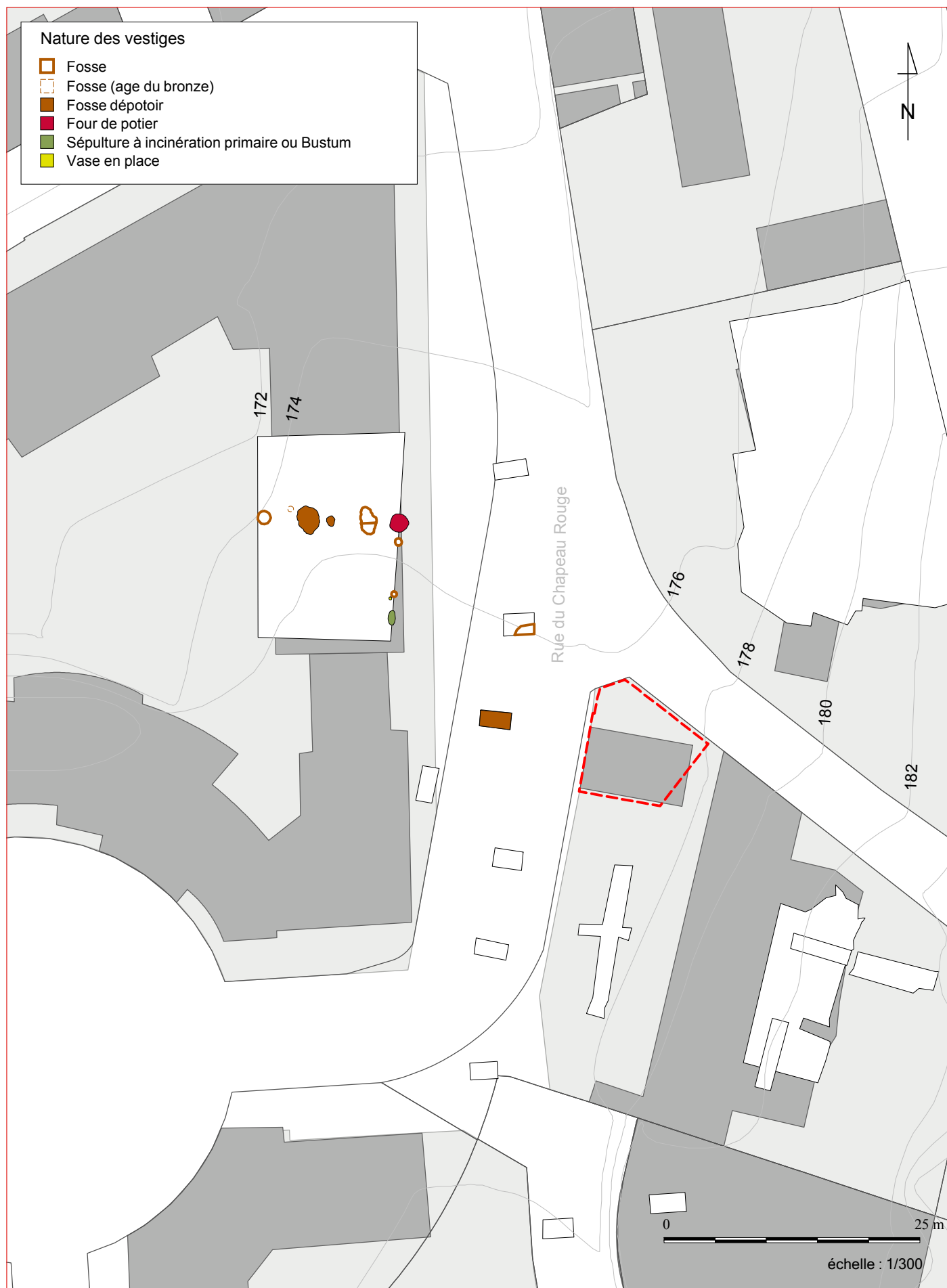




28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Opérations archéologiques à proximité de la fouille 2010 au 28 rue du Chapeau Rouge

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Vestiges exhumés durant la fouille rue René Cottin - 26 rue du Chapeau Rouge

sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés

cartographie : SAVL

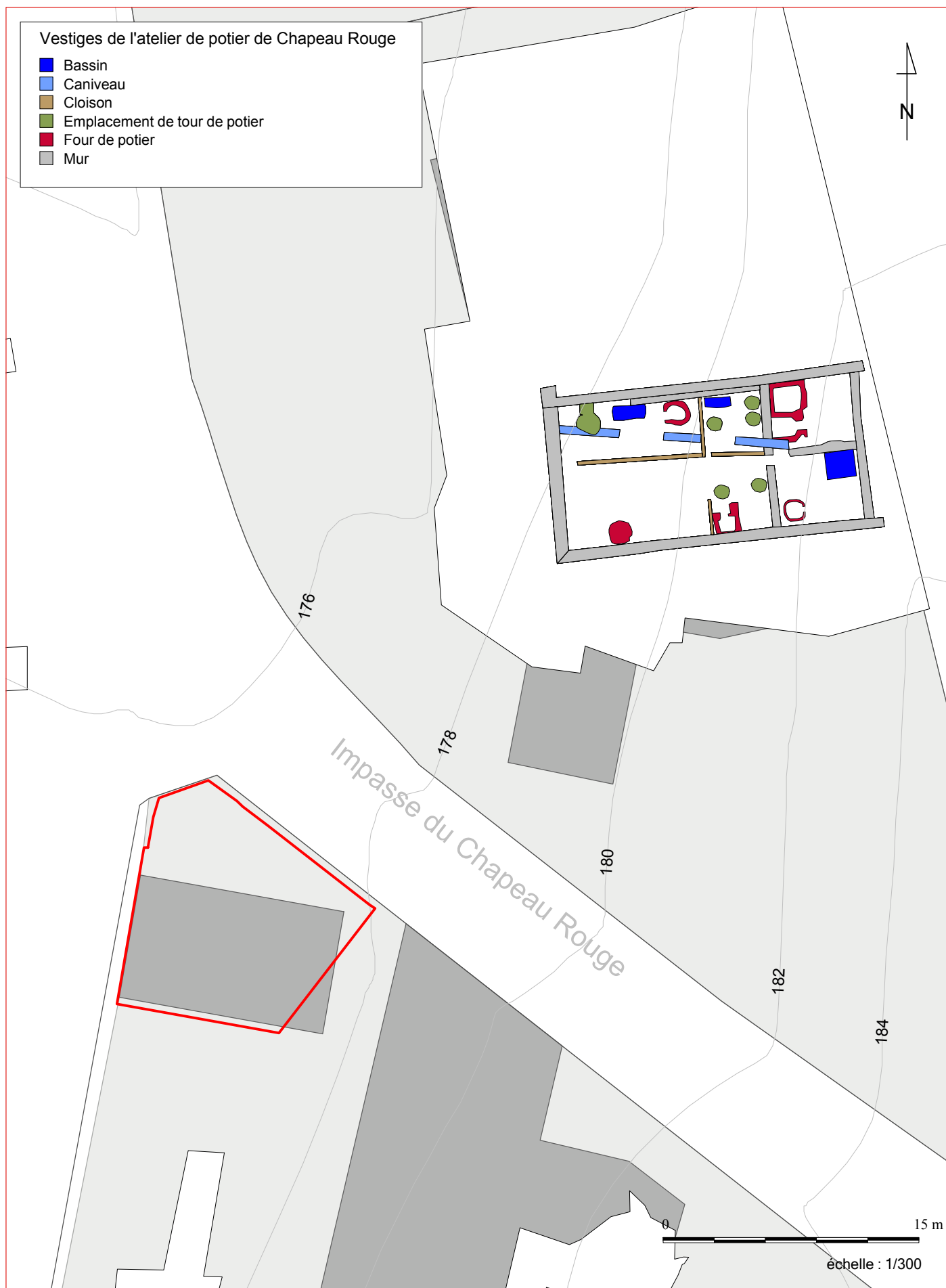
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Fouille de l'école au 47 rue du Chapeau Rouge - 69009 Lyon - 2010
**Vestiges exhumés durant la fouille du 47 rue du Chapeau Rouge
 en 2004-2005**

sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés
 cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
 DE LA VILLE DE LYON



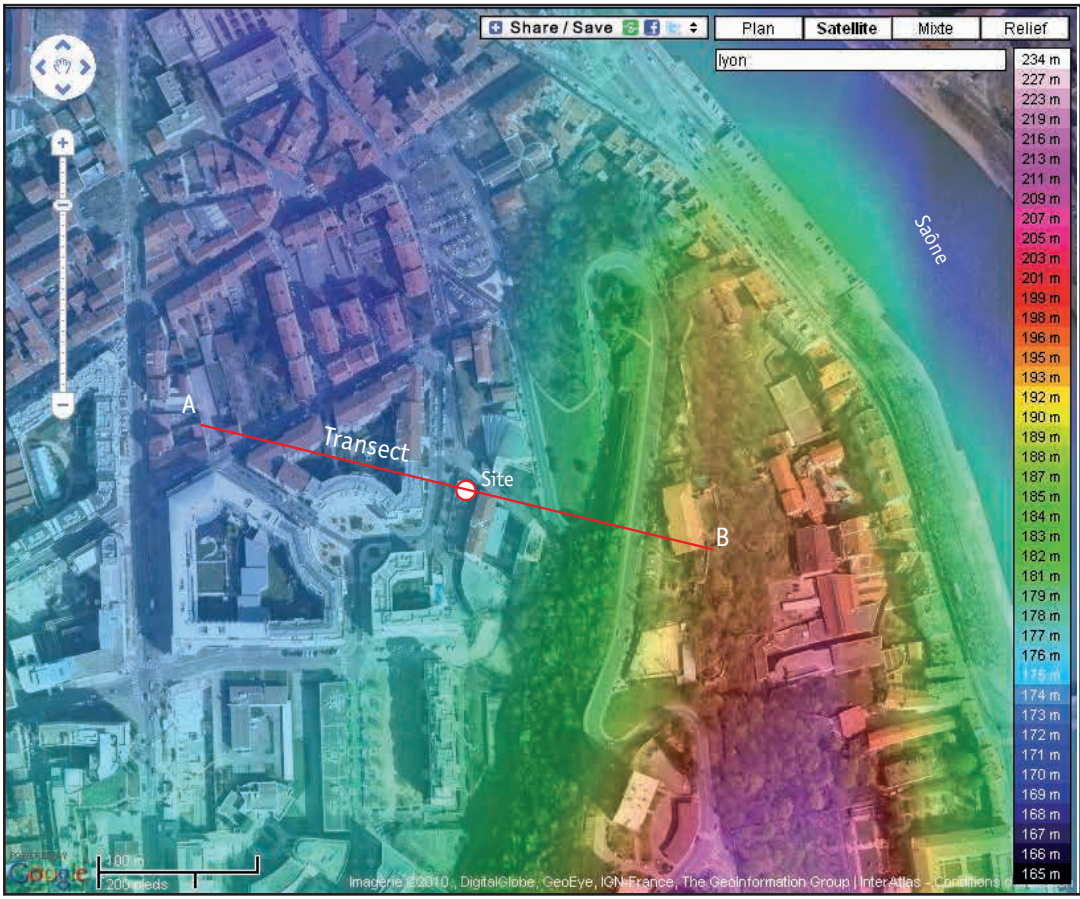
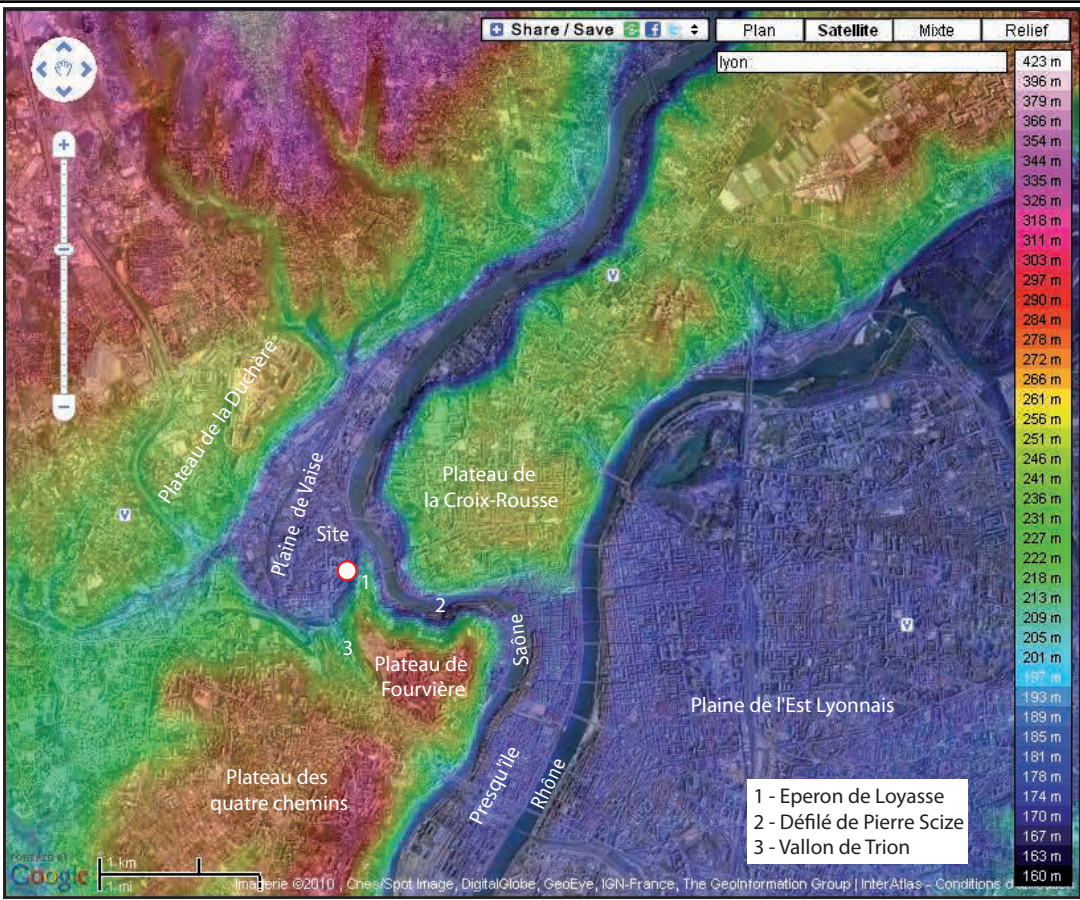
Fouille de l'école au 28 rue du Chapeau Rouge - 69009 Lyon - 2010

Vestiges de l'atelier et fours de potier du 47 rue du Chapeau Rouge

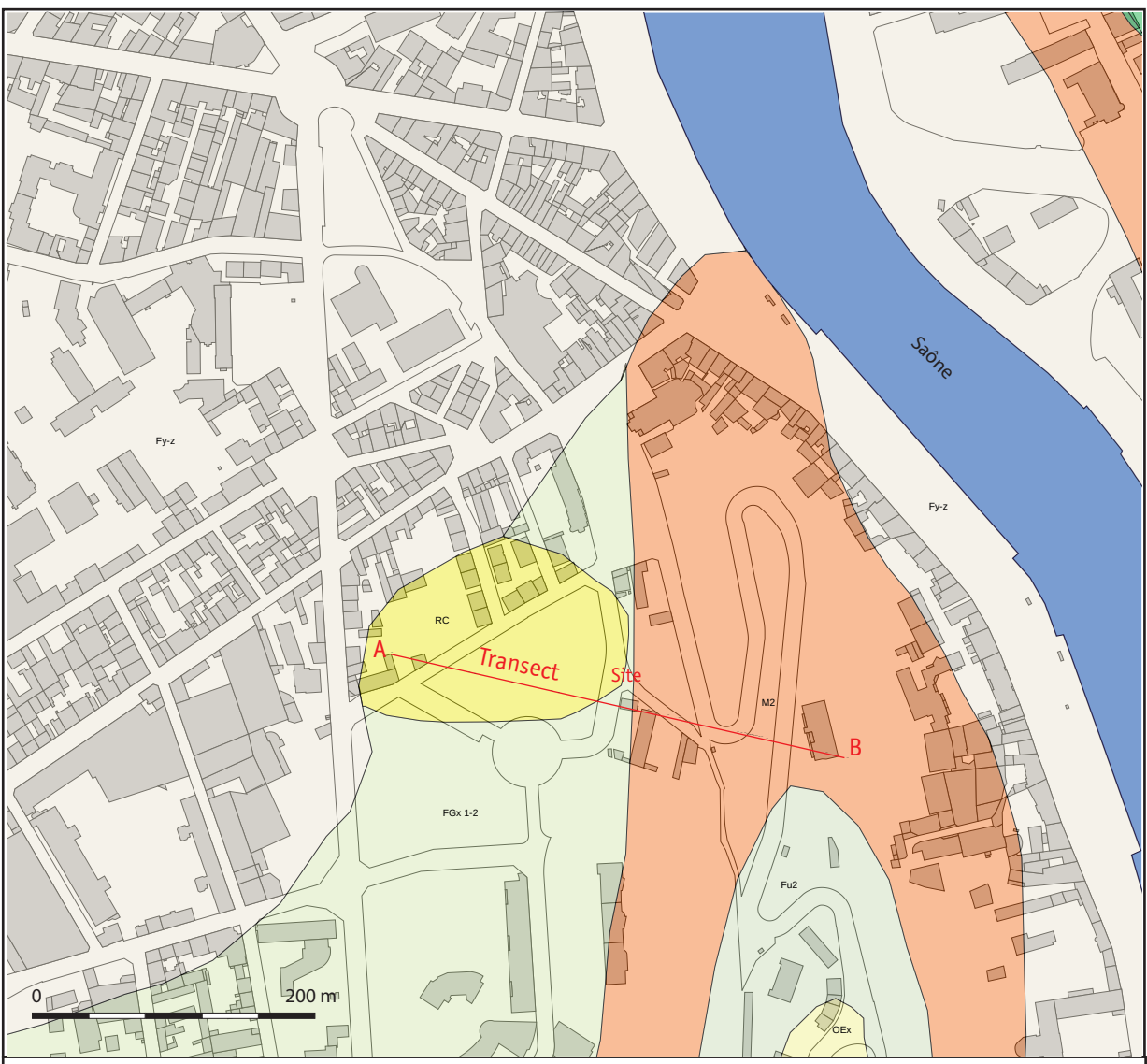
sources : Origine fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés

cartographie : SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



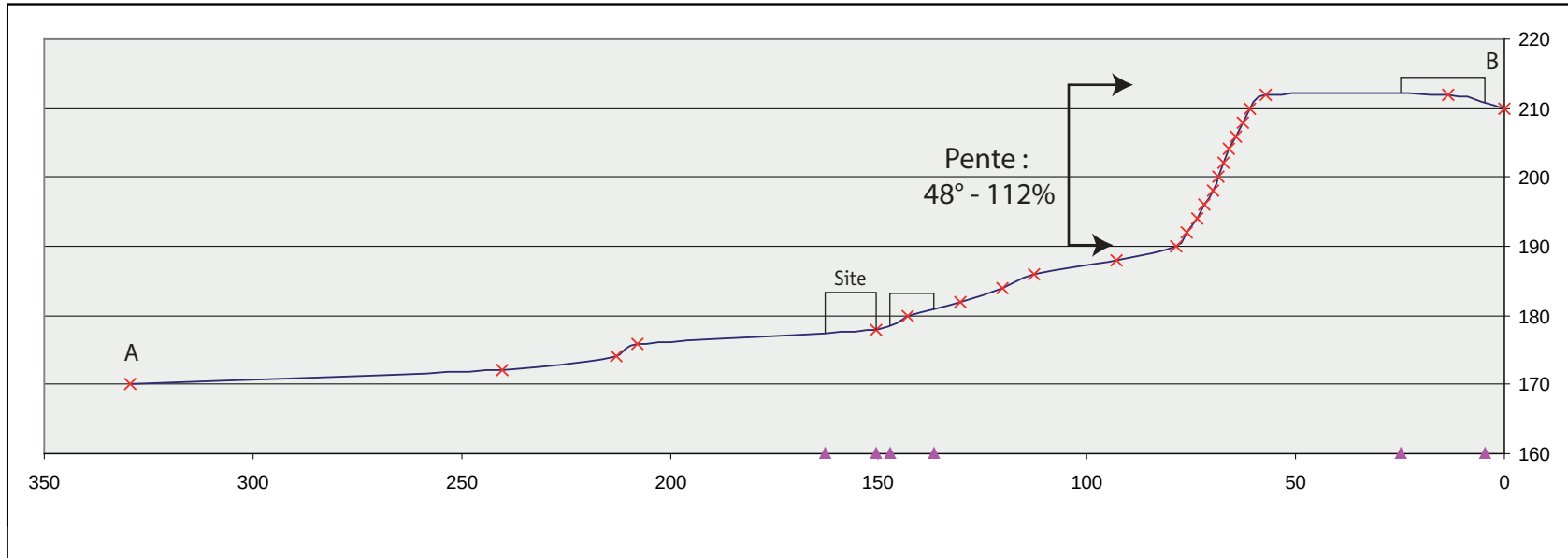
Topographie



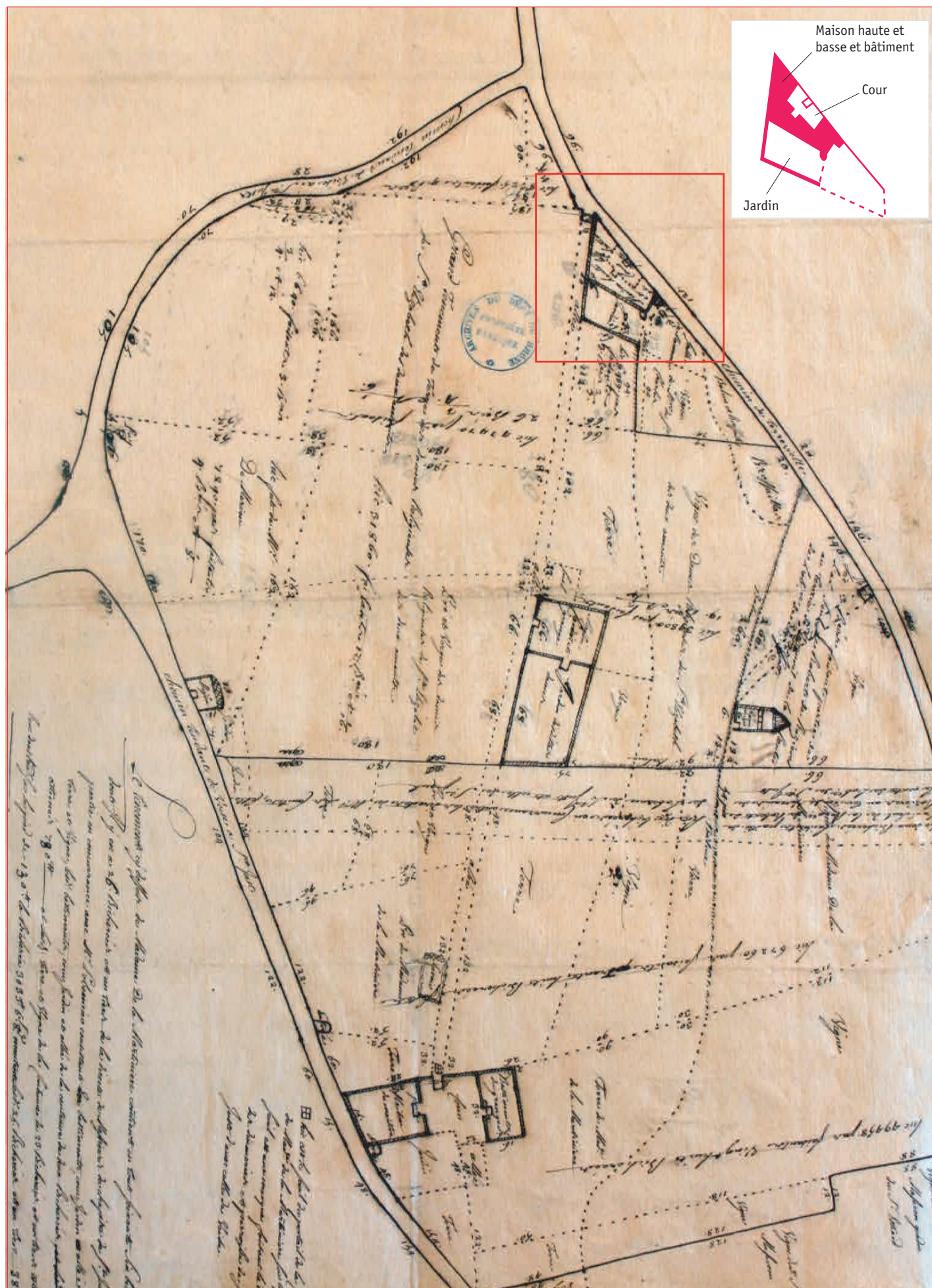
Contexte géologique

Légende
(extraits de la notice du BRGM)

M2	antexitites à biotites ou à 2 micas
OEx	loess et limons wurmiens
Fu2	alluvions
Fy-z	alluvions fluviales modernes
RC	formations résiduelles et colluvions
FGx 1-2	fluvio-glaciaire des couloirs de l'Est Lyonnais



Transect

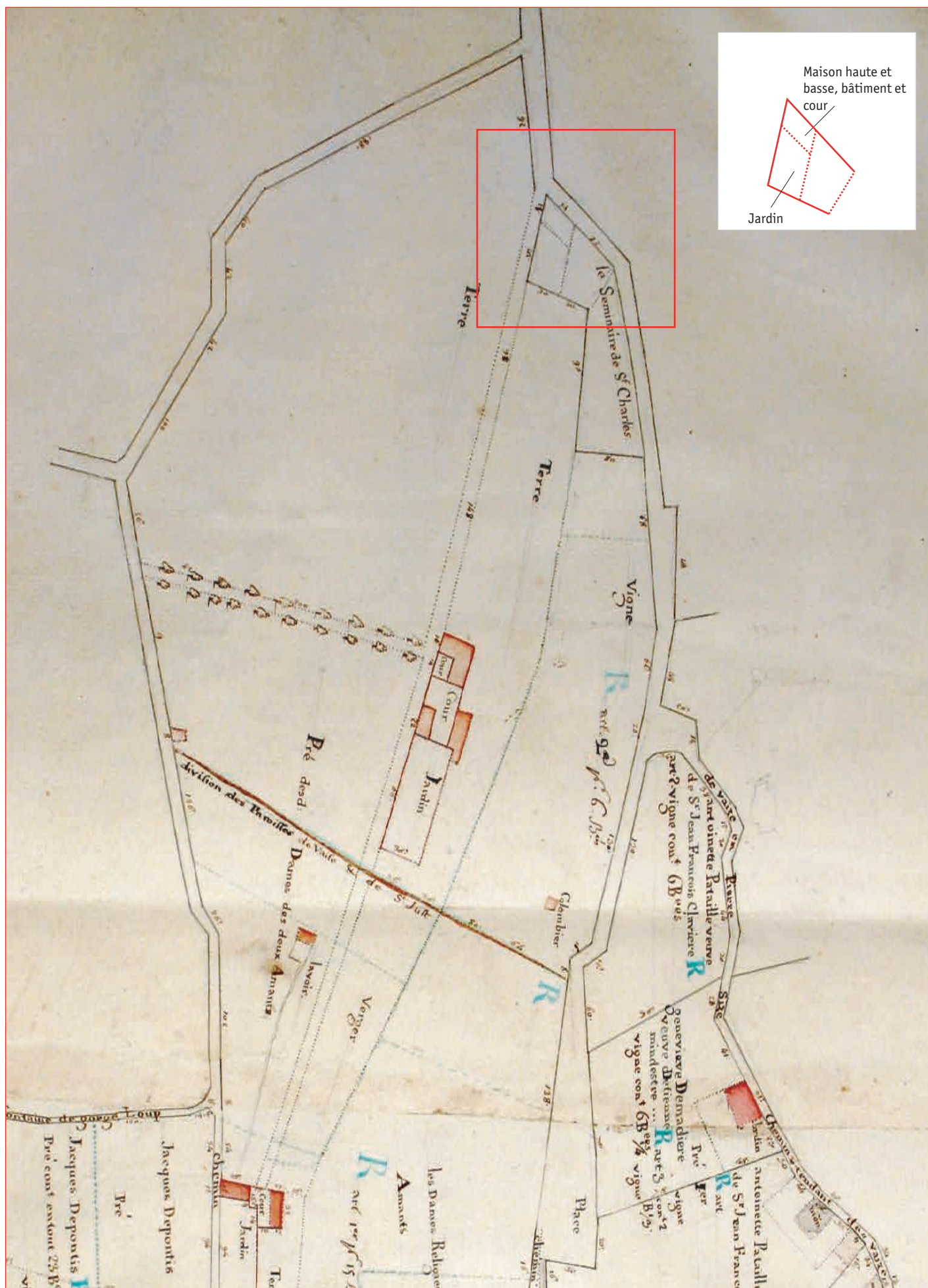


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

plan du territoire de Bellecour à Vaise, 1732 (extrait).

sources : Arch. dép. Rhône, 10 G 2338. Planc du territoire de Bellecourt scis dans la paroisse de Veise levé au mois de juillet 1732 (extrait).
Numérisation et DAO : C. Ducourthial

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

plan de la rente noble de Saint-Just, XVIIIe s. (extrait).

sources : Arch. dép. Rhône, 12 G 527, pl. 8. [Atlas de la rente noble de St-Just]. Territoires des Costes de Trion, de Loyasse, du Greillon, des Grandes et Petites Villeneuves, des Farges ou de St-Denis, du Carro ou Montpollin, de Chaliens, de Malleval et Champvert.

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Numérisation et DAO : C. Ducourthial



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

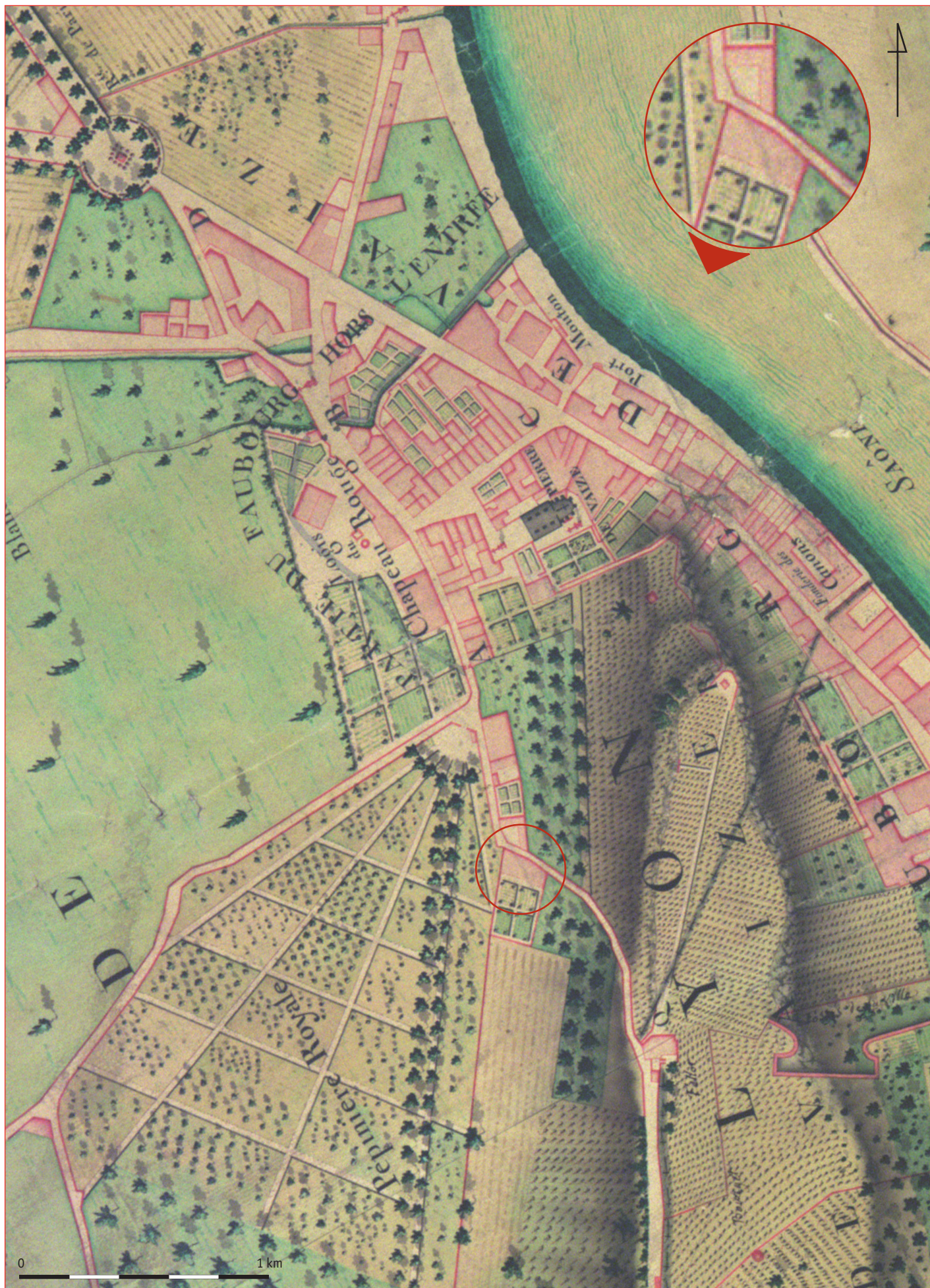
plan de la Ville de Lyon et de ses environs, De Ville, 1745.

sources : Archives municipales de Lyon, 2 S 250

Numérisation : J. Gastineau - Archives municipales de Lyon

DAO : C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

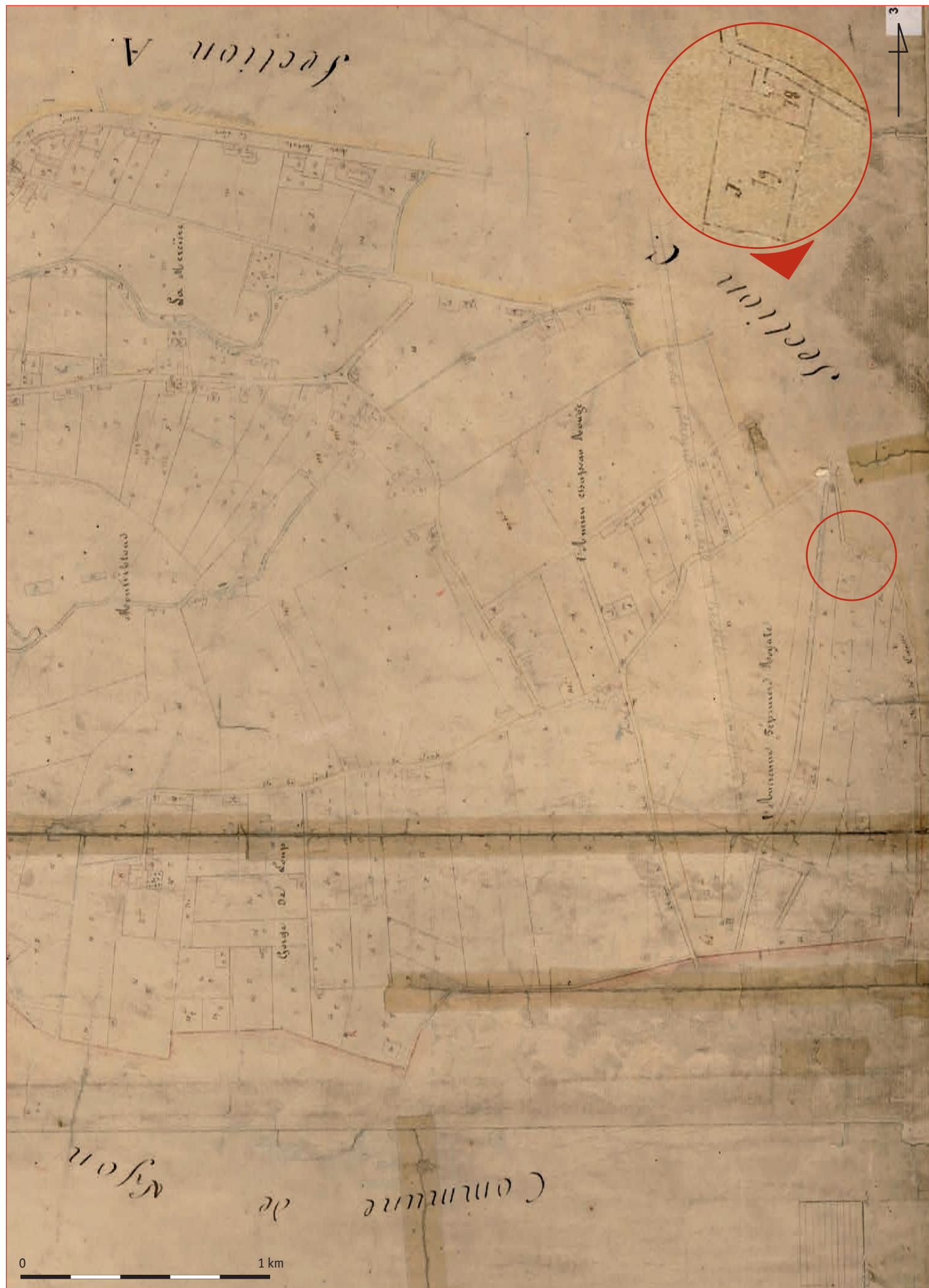
plan de Vaise avec les quartiers de Pierre Scize, de Serin et de Fourvière, Gabriel Roche, 1789.

sources : Archives municipales de Lyon, 1 S 103-01

Numérisation : J. Gastineau - Archives municipales de Lyon

DAO : C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

cadastre napoléonien, commune de Vaise Section D dite de Montribloud, 1828

sources : Archives départementales du Rhône, 3 P 1055

Numérisation : service régional de l'inventaire

DAO : C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

défense de Lyon contre les inondations de la Saône, Ponts et chaussées, 1862.

sources : Archives municipales de Lyon, 938 WP 2-02

Numérisation : J. Gastineau - Archives municipales de Lyon

DAO : C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

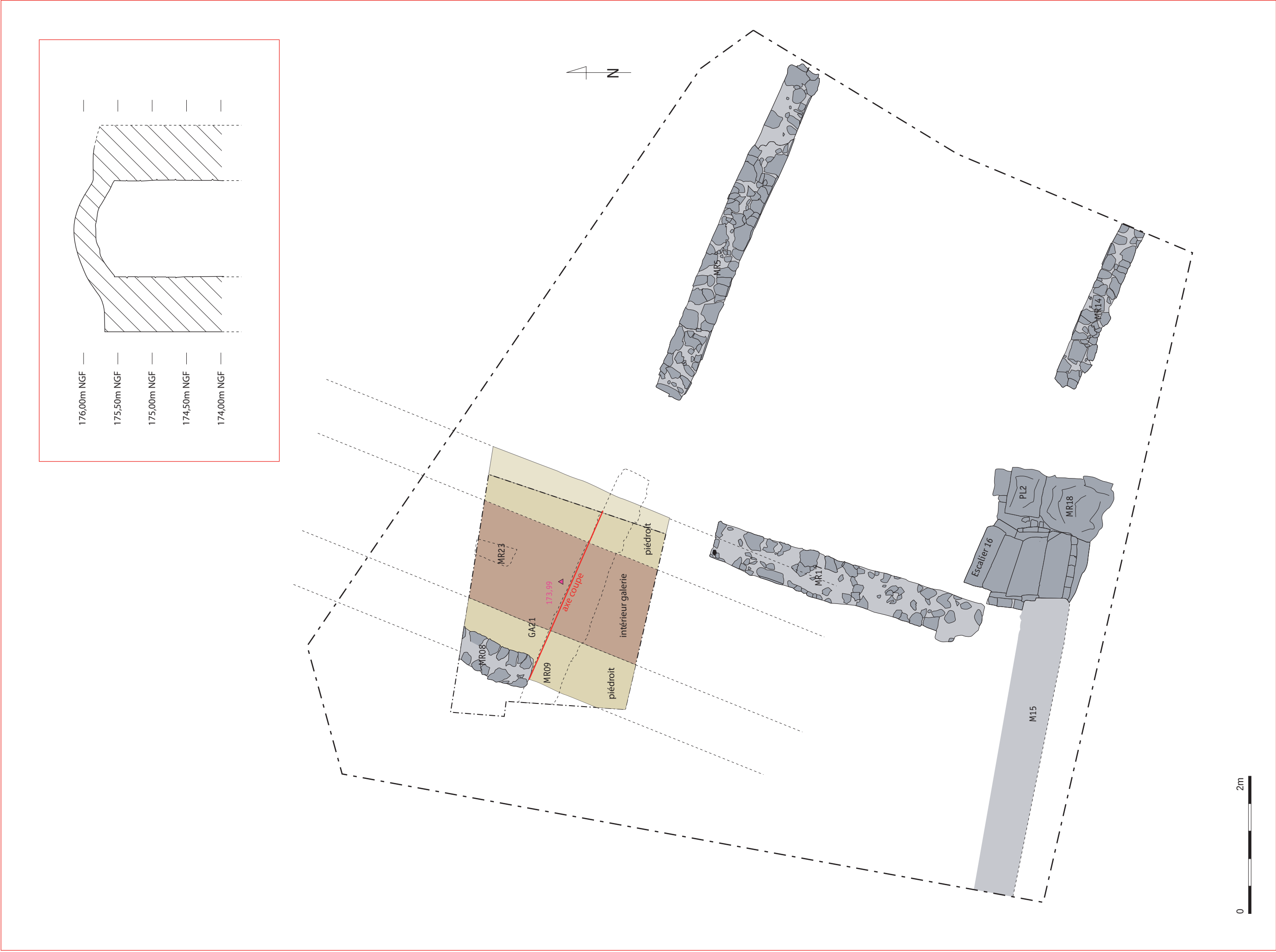
plan général de la ville de Lyon, secteurs 99 et 115, états comparés en 1880 et en 1914.

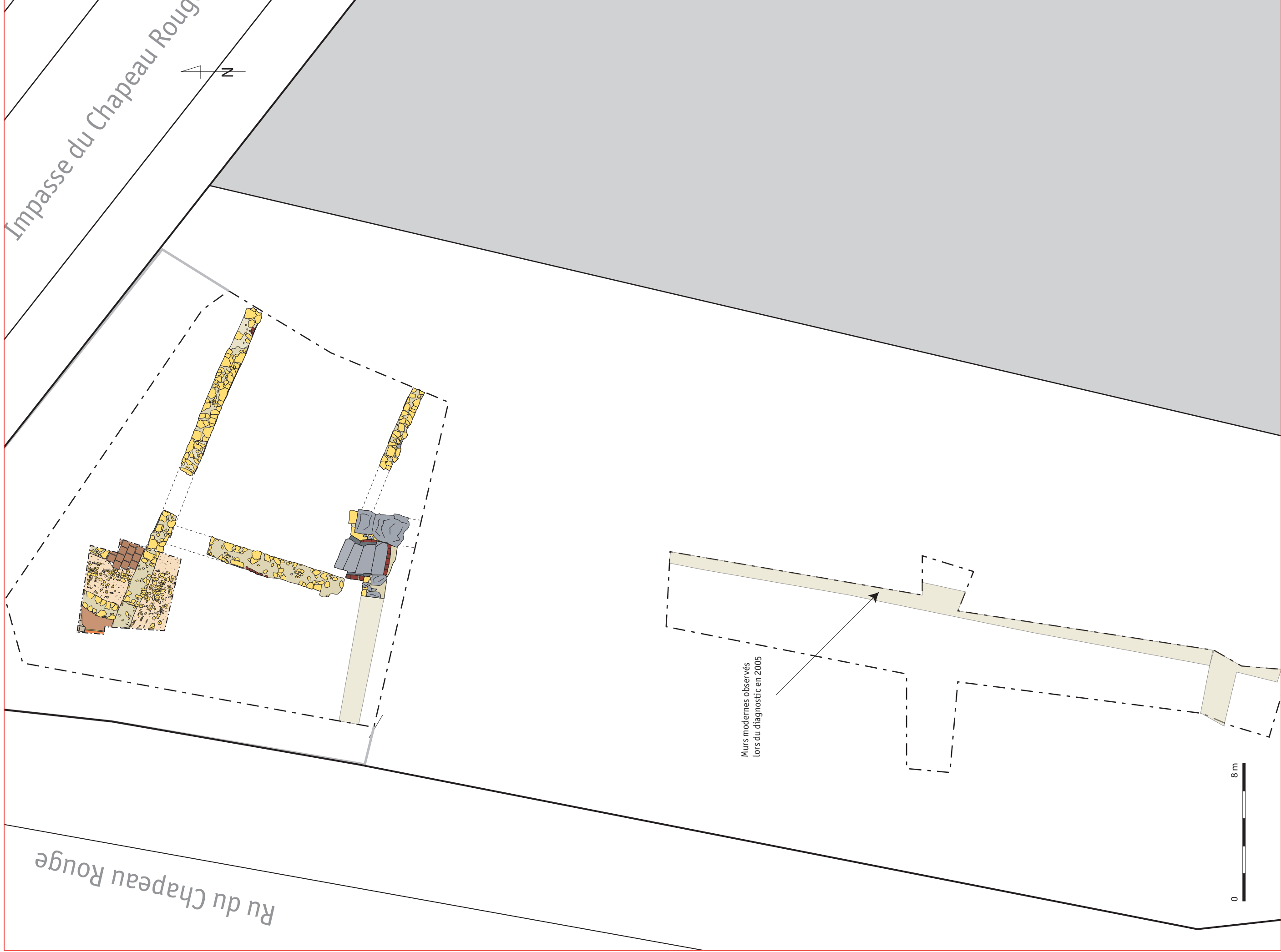
sources et numérisation : Archives municipales de Lyon, 4 S 99-03 et 4 S 115-03 (extraits)

DAO : E. Hofmann, C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON







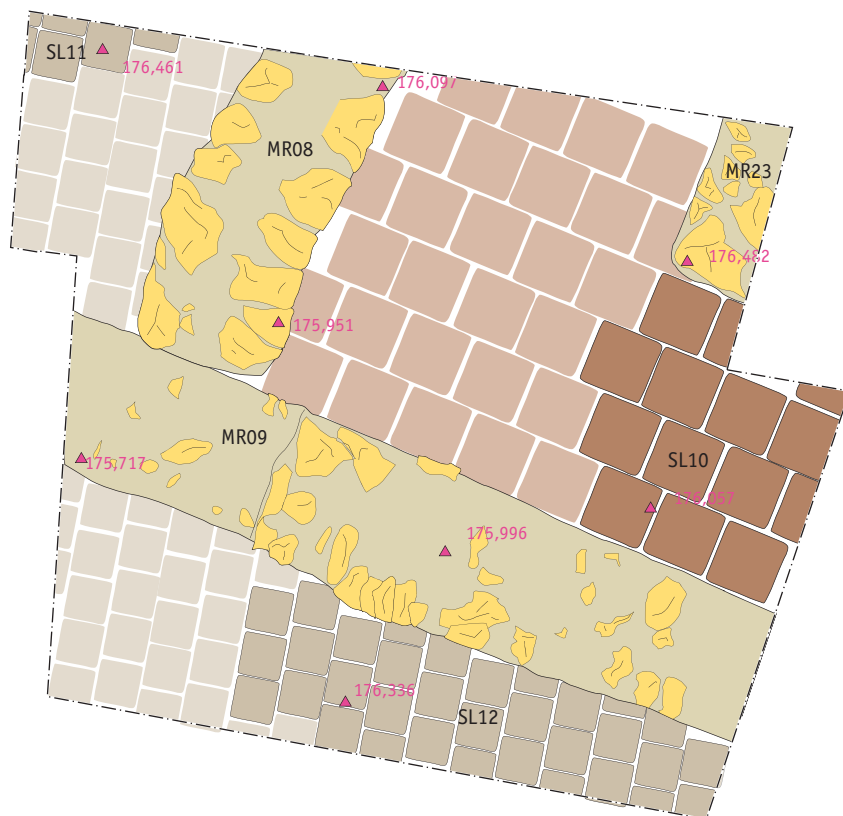
28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

plan général des vestiges observés au diagnostic (2005) et lors de la fouille (2010)

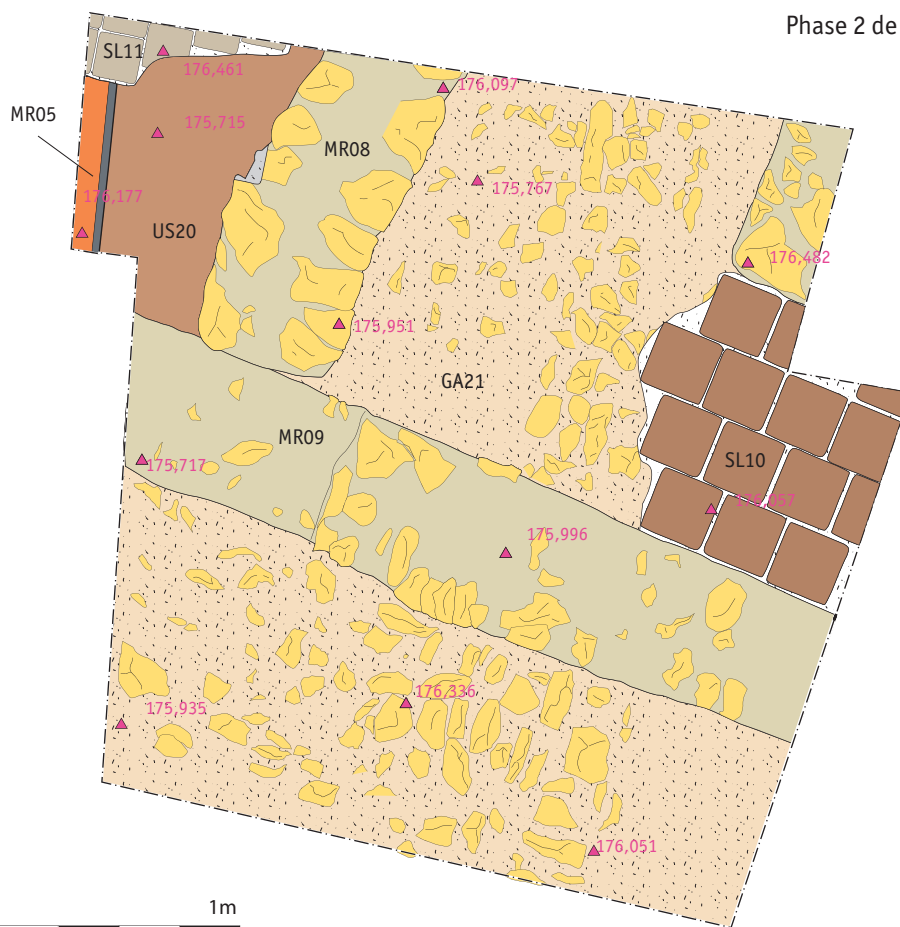
sources : Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés

Relevé : E. Hofmann, C. Mami - DAO : P. Dessaint, E. Hofmann

Phase 1 de l'excavation du sondage profond



Phase 2 de l'excavation du sondage profond



0 1m

- Enduit
- Mur en pisé
- Remblai
- Mur
- Galerie
- Tomettes anciennes
- Tomettes restituées

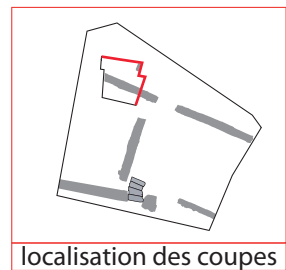


28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

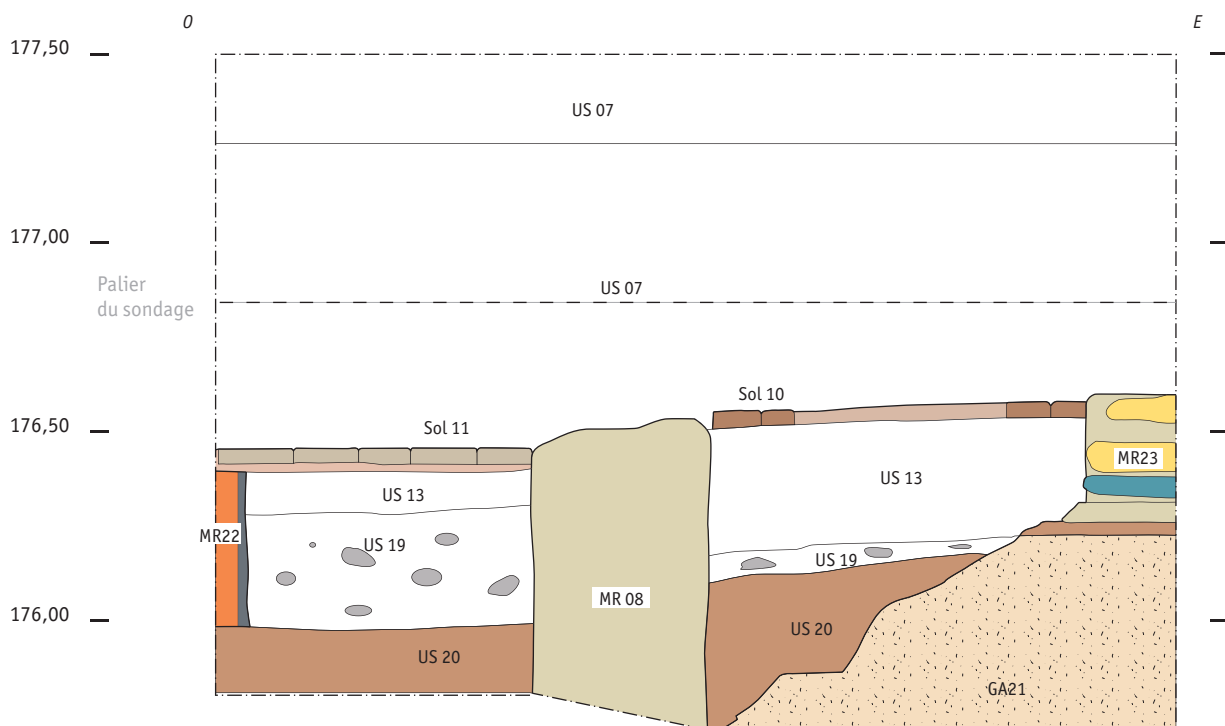
Plan du sondage profond lors des 2 phases d'excavation (échelle 1/25e)

Relevé et DAO : C. Mani, E. Hofmann

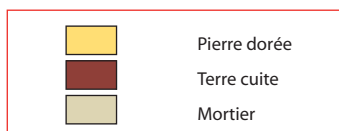
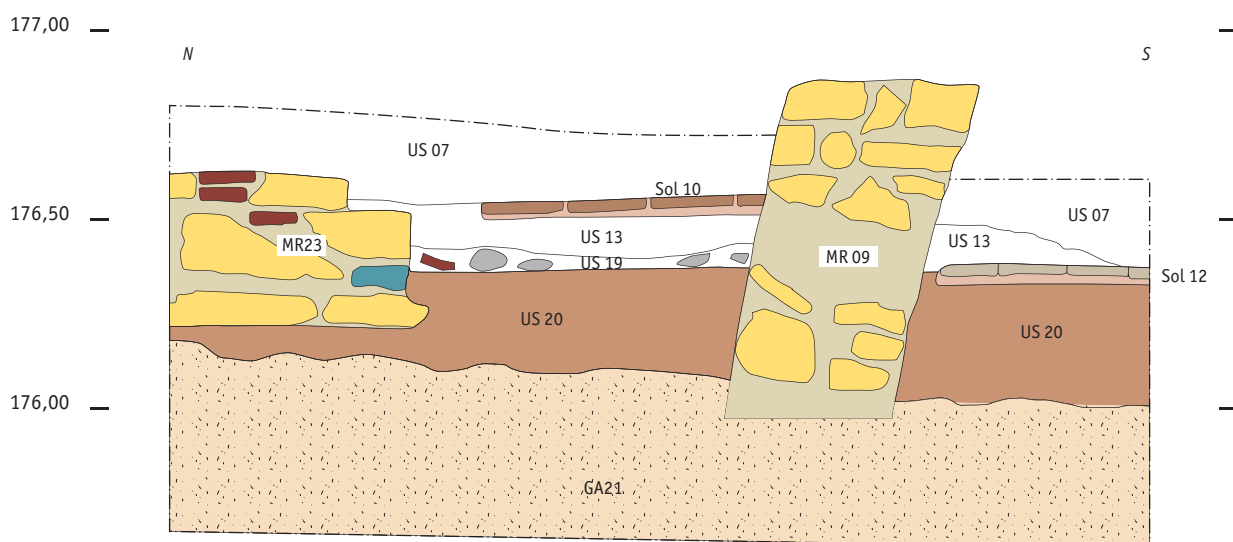
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Coupe nord



Coupe est



0 50cm



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Stratigraphies nord et est du sondage profond

Dessin : E. Hofmann, C. Mani; DAO : P. Dessaint, E. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2210431_030 : Vue générale du chantier depuis le nord-ouest.



69389-2210431_026 : vue de la stratigraphie caractéristique (US 06 et 07 dans la coupe Est)



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

Vue générale et stratigraphie caractéristique

clichés : E. Hofmann, C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2210431_013 : alignement des bases de pilier PI2, PI3 et PI4 (vue du sud)



69389-2210431_035 : mur MR17 avec le mur MR05 au second plan à gauche



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

bases des piliers PI2, PI3, PI4 et vue générale du mur MR17

clichés : E. Hofmann, C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2210431_032 : coupe sud de l'emprise : mur MR15



69389-2210431_017 : coupe sud : pilier PI2 et escalier ESC16 (vue du nord)



28 rue du Chapeau Rouge, 69009 Lyon - Fouille 2010

coupe sud de l'emprise : mur MR15, escalier ESC16 et pilier PI2

clichés : E. Hofmann, C. Mani

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2210431_015 : vestiges visible à la 1ère étape de réalisation du sondage profond
(sols SL10, SL11 et SL12 et murs MR08 et MR09)



69389-2210431_056 : vestiges visible à la 2ème étape de réalisation du sondage profond
(extrados de la galerie GA21 et murs MR08 et MR09)





69389-2210431_065 : coupe Nord du sondage profond. De gauche à droite : le mur MR22 dans la coupe, le mur MR08, l'extrados de la voute de la galerie GA21 et le mur MR23.



69389-2210431_061 : coupe Est du sondage profond.
Dans la perspective, l'alignement des murs MR09 et MR05.





photo pour orthorectification : vue en plan de la maçonnerie de la galerie GA21 (phase 1)



photo pour orthorectification : vue en plan des vestiges visible à la 1ère étape de réalisation du sondage profond



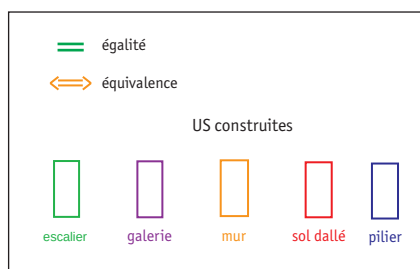
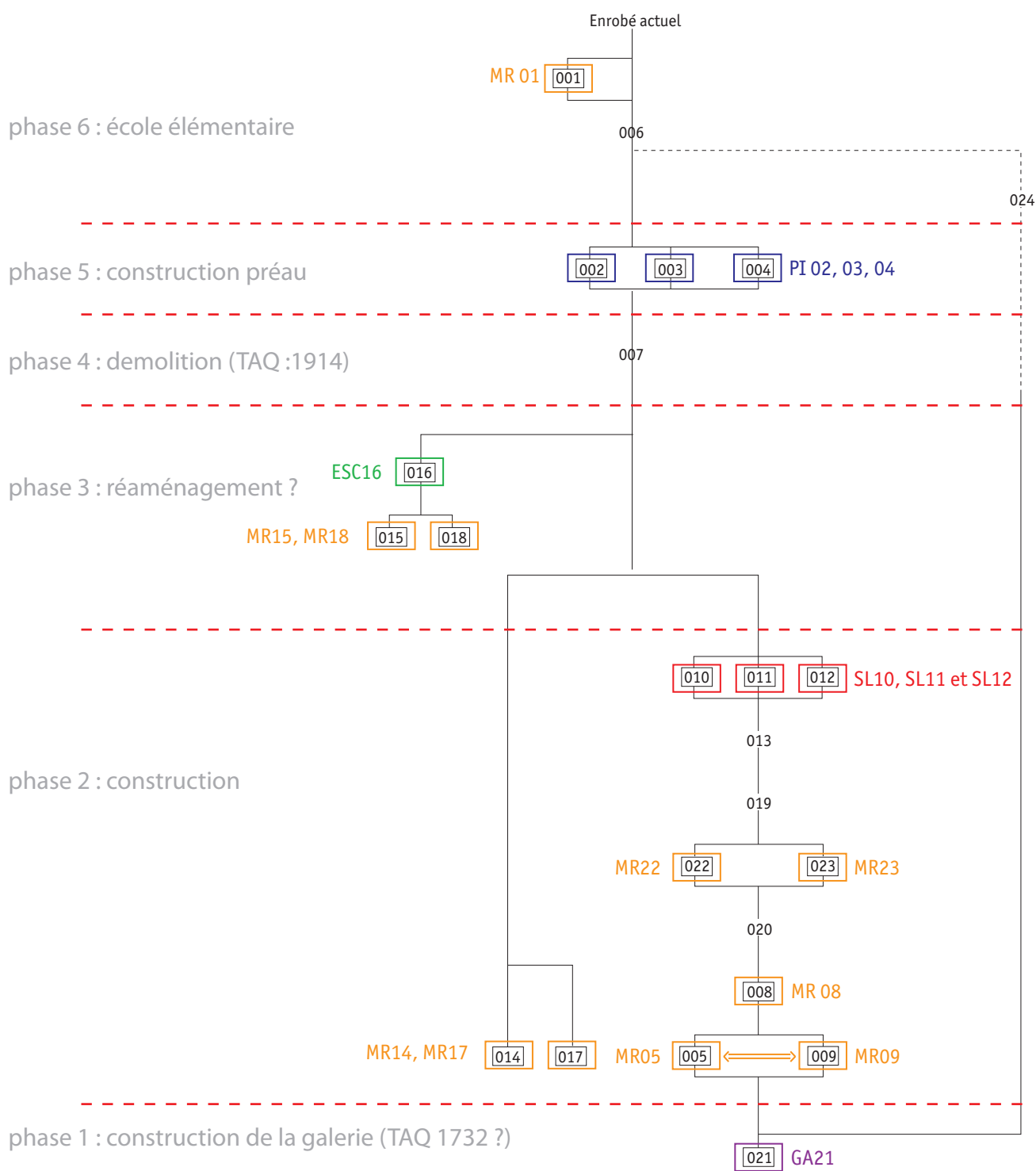


69389-2210431_075 : Vue de l'extrados de GA21 depuis le sud-ouest.



69389-2210431_088 : vue de la voûte GA21 et de son comblement.







INVENTAIRES



N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
001	6	7			construction	Mur de béton orienté OSO/ENE dans l'angle sud-est du sondage.	177.79	177.31	6	Moderne/Contemporain
002	6	7			construction	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L68 x L50 x h22 cm). Alignée avec les blocs 3 et 4 selon un axe Nord/Sud.	177.64	177.47	5	Moderne/Contemporain
003	6	7			construction	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L74 x L62 x h33 cm). Alignée avec les blocs 2 et 4 selon un axe Nord/Sud.Installée sur un remblais de galets.	177.63	177.32	5	Moderne/Contemporain
004	6	7			construction	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L64 x L50 x h22 cm). Alignée avec les blocs 2 et 3 selon un axe Nord/Sud.Installée sur un remblais de galets.	177.61	177.38	5	Moderne/Contemporain
005	7			9	construction	chaux jaune-beige très altéré. Enduit ciment (2 couches, environ 1 cm d'épaisseur) sur les deux faces. Largeur 50 cm. Prolongation Est du mur 9 ?	177.48		2	Moderne/Contemporain
006		1, 2, 3, 4, 5, 7			remblai	Niveau supérieur noir mélangeant terre arable, résidus de démolition et mâchefer. Scelle les constructions 1, 2, 3, 4 et 5.	178.01	177.86	6	Moderne/Contemporain
007	1, 2, 3, 4, 5				remblai	Remblai de démolition gris très meuble hétérogène. Non cohésif, inclusions de nombreux blocs et matériaux de construction en vrac.	177.54		4	Moderne/Contemporain
008	10.11	9			construction	Mur d'orientation N/S en moellons de petit calibre (gneiss et calcaire Monts d'or) liés au mortier de chaux jaune-beige. S'appuie contre le mur 9.	176.48		2	Moderne/Contemporain
009		21		5	construction	Monts d'or) liés au mortier de chaux jaune-beige très altéré. Largeur 50 cm. Enduit ciment (environ 1 cm d'épaisseur) sur les deux faces.			2	Moderne/Contemporain
010	7				construction	Sol dallé de tomettes rouges non mécaniques (24 x 24 x 4 cm) sur une chape (1-2 cm) de mortier de chaux gris. S'appuie contre les murs 8 et 9.	176.50		2	Moderne/Contemporain
011	7	9.13			construction	Sol dallé de tomettes rouges et beiges non mécaniques (15 x 15 x 3 cm) sur une chape (1-2 cm) de mortier de chaux gris. S'appuie contre le mur 9.	176.46		2	Moderne/Contemporain
012	7	8.13			construction	mortier de chaux gris. S'appuie contre le mur 8. Situé environ 20 cm en dessous du niveau du sol 10.	176.37		2	Moderne/Contemporain
013	11.12	19			remblai	Remblai compact sous les sols 10, 11 et 12. Limon brun compact homogène contenant des fragments de mortier de chaux.			2	Moderne/Contemporain
014	7				construction	Mur en moellons de pierres dorées équarris, disposés en assises et liés au mortier de chaux. Enduit ciment en façade, largeur 36 cm. Orientation E/O, angle SE du sondage.	177.34		2	Moderne/Contemporain
015	6.16				construction	Mur en moellons de pierres dorées équarris disposés en assises régulières. Orientation E/O. Limite sud du sondage. Largeur observée 55 cm. Délimité à l'est par l'escalier 16.	177.57		3	Moderne/Contemporain
016	6.18	15			construction	Escalier en pierres taillées (calcaire à gryphées).	177.53		3	Moderne/Contemporain
017	7				construction	Mur N/S en petits moellons calcaires et briques liés au mortier jaune-beige pulvérulent. Enduit ciment en façade.	177.05		2	Moderne/Contemporain
018	2	16			construction	mur maçonné au mortier de chaux avec un bloc altéré de calcaire à gryphées sur le dessus.	177.71		3	Moderne/Contemporain
019	13	20			remblai	Remblai sableux homogène très meuble contenant des fragments de mortier de chaux. Fragments de carreaux de terre cuite.	176.24		2	Moderne/Contemporain
020	19				remblai	Remblai de limon brun compact homogène. S'appuie contre les murs 8 et 9 ainsi que la galerie 21.	176.16		2	Moderne/Contemporain



N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
021	44082				construction	de la voute d'une galerie d'épaisseur comprise entre 30 et 35 cm. Passe sous les murs 8 et 9.	176.08		1	Moderne/Contemporain
022	19	20			construction	Mur en terre crue avec un enduit ciment (environ 1 cm d'épaisseur) sur la surface observée. Orientation N/S. Pris dans la berme ouest du sondage.	176.36	175.97	2	Moderne/Contemporain
023	10	20			construction	brun (environ 6 cm) qui repose sur la galerie 21. Observé sur 40 cm de large en bordure Est du sondage.	176.60		2	Moderne/Contemporain
024		21			remblai	Remblai sableux gris compact homogène. S'appuie contre les piedsroits de la galerie GA 21.	175.69	173.99	6	Moderne/Contemporain



N°	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	US composantes	Phase	Datation
PI02	Pilier	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L68 x I50 x h22 cm). Aligné avec les blocs 3 et 4 selon un axe Nord/Sud.	177.64	177.47	2		Moderne/Contemporain
PI03	Pilier	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L74 x I62 x h33 cm). Aligné avec les blocs 2 et 4 selon un axe Nord/Sud.Installées sur un remblais de galets.	177.63	177.32	3		Moderne/Contemporain
PI04	Pilier	Base de pilier : calcaire fin gris taillé en gros bloc rectangulaire (L64 x I50 x h22 cm). Aligné avec les blocs 2 et 3 selon un axe Nord/Sud.Installées sur un remblais de galets.	177.61	177.38	4		Moderne/Contemporain
MR05	Mur	chaux jaune-beige très altéré. Enduit ciment (2 couches, environ 1 cm d'épaisseur) sur les deux faces. Largeur 50 cm. Prolongation Est du mur 9 ?	177.48		5		Moderne/Contemporain
MR08		Mur d'orientation N/S en moellons de petit calibre (gneiss et calcaire Monts d'or) liés au mortier de chaux jaune-beige. S'appuie contre le mur 9.	176.55		8		Moderne/Contemporain
MR09	Mur	Monts d'or) liés au mortier de chaux jaune-beige très altéré. Largeur 50 cm. Enduit ciment (environ 1 cm d'épaisseur) sur les deux faces.	175.99		9		Moderne/Contemporain
SL10	Sol dallé	Sol dallé de tomettes rouges non mécaniques (24 x 24 x 4 cm) sur une chape (1-2 cm) de mortier de chaux gris. S'appuie contre les murs 8 et 9.	176.50		10		Moderne/Contemporain
SL11	Sol dallé	Sol dallé de tomettes rouges et beiges non mécaniques (15 x 15 x 3 cm) sur une chape (1-2 cm) de mortier de chaux gris. S'appuie contre le mur 9.	176.46		11		Moderne/Contemporain
SL12	Sol dallé	mortier de chaux gris. S'appuie contre le mur 8. Situé environ 20 cm en dessous du niveau du sol 10.	176.37		12		Moderne/Contemporain
MR14	Mur	Mur en moellons de pierres dorées équarris, disposés en assises et liés au mortier de chaux. Enduit ciment en façade, largeur 36 cm. Orientation E/O, angle SE du sondage.	177.34		14		Moderne/Contemporain
MR15	Mur	calcaire à gryphée. Orientation E/O. En limite sud du sondage. Largeur observée 55 cm. Délimité à l'est par l'escalier 16.	177.57		15		Moderne/Contemporain
ESCI6	Escalier intérieur	Escalier en pierres taillées (calcaire à gryphées).	177.53		16		Moderne/Contemporain
MR17	Mur	Mur N/S en petits moellons calcaires et briques liés au mortier jaune-beige pulvérulent. Enduit ciment en façade.	177.05		17		Moderne/Contemporain
MR18	Mur	Massif maçonné au mortier de chaux avec un bloc altéré de calcaire à gryphées sur le dessus. de la voûte d'une galerie d'épaisseur comprise entre 30 et 35 cm.	177.71		18		Moderne/Contemporain
GA21	Galerie	Passé sous les murs 8 et 9.	176.08		21		Moderne/Contemporain
MR22	Mur	Mur en terre crue avec un enduit ciment (environ 1 cm d'épaisseur) sur la surface observée. Orientation N/S. Pris dans la berne ouest du sondage.	176.36	175.97	22		Moderne/Contemporain
MR23	Mur	(environ 6 cm) qui repose sur la galerie 21. Observé sur 40 cm de large en bordure Est du sondage.Parallèle au mur 8 sur la section observée.	176.60		23		Moderne/Contemporain



N° Identifiant	Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Description	US visibles	Prise de vue depuis
N° cat. Code 2000.070-03-002 PN	jpg	DVD 1	6.97	03/08/2010	Pile (US 03) vue en coupe après décapage	3	est
2000.070-03-003 PN	jpg	DVD 1	6.83	03/08/2010	Pile (US 03) vue en coupe après décapage	3	est
2000.070-03-004 PN	jpg	DVD 1	7.12	03/08/2010	Pile (US 03) vue en coupe après décapage	3	est
2000.070-03-005 PN	jpg	DVD 1	7.09	03/08/2010	Pile (US 03) vue en coupe après décapage	3	est
2000.070-03-006 PN	jpg	DVD 1	7.09	03/08/2010	Pile (US 03) vue en coupe après décapage	3	est
2000.070-03-009 PN	jpg	DVD 1	7.80	04/08/2010	Piles (US 02,03 et 04) vue alignées depuis le sud	2-3-4	sud
2000.070-03-010 PN	jpg	DVD 1	5.68	04/08/2010	Piles (US 02,03 et 04) vue alignées depuis le sud	2-3-5	sud
2000.070-03-011 PN	jpg	DVD 1	7.56	04/08/2010	Piles (US 02,03 et 04) vue alignées depuis le sud	2-3-6	sud
2000.070-03-013 PN	jpg	DVD 1	7.82	04/08/2010	Piles (US 02,03 et 04) vue alignées depuis le sud	2-3-7	sud
2000.070-03-014 PN	jpg	DVD 1	7.45	05/08/2010	Sondage profond (vue sur les US 08 à 13)	8-9-10-11-12-13	ouest
2000.070-03-015 PN	jpg	DVD 1	7.72	05/08/2010	Sondage profond (vue sur les US 08 à 13)	8-9-10-11-12-14	ouest
2000.070-03-016 PN	jpg	DVD 1	7.73	05/08/2010	Sondage profond (vue sur les US 08 à 13)	8-9-10-11-12-15	ouest
2000.070-03-017 PN	jpg	DVD 1	6.80	05/08/2010	Vue de l'escalier ESC16 depuis le sud	16-18-15	nord
2000.070-03-018 PN	jpg	DVD 1	7.22	05/08/2010	Vue de l'escalier ESC16 depuis le nord	16-15	nord
2000.070-03-019 PN	jpg	DVD 1	7.84	05/08/2010	Vue du mur MR15 d'est en ouest	15	nord
2000.070-03-020 PN	jpg	DVD 1	7.41	05/08/2010	Vue du mur MR15 d'est en ouest	15	nord
2000.070-03-021 PN	jpg	DVD 1	7.28	05/08/2010	Vue du mur MR15 d'ouest en est	15	nord
2000.070-03-022 PN	jpg	DVD 1	6.73	05/08/2010	Vue du mur MR15 d'ouest en est	15-16	nord
2000.070-03-023 PN	jpg	DVD 1	6.66	05/08/2010	Vue du mur MR15 d'ouest en est	15-16-18	nord
2000.070-03-024 PN	jpg	DVD 1	6.84	05/08/2010	vue de l'escalier ESC16 depuis le nord	16-15	nord
2000.070-03-025 PN	jpg	DVD 1	7.00	05/08/2010	vue de l'escalier ESC16 depuis le nord	15-16-18	nord
2000.070-03-026 PN	jpg	DVD 1	6.99	06/08/2010	Vue de la stratigraphie (angle nord-est de l'emprise)	6-7	ouest



N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N° cat.							
PN	2000.070-03-027	jpg	DVD 1	7.08	06/08/2010	Vue de la stratigraphie (angle nord-est de l'emprise)	6-7	ouest
PN	2000.070-03-028	jpg	DVD 1	6.95	06/08/2010	Vue de la stratigraphie (angle nord-est de l'emprise)	6-7	ouest
PN	2000.070-03-029	jpg	DVD 1	6.40	09/08/2010	Vue générale du chantier		est
PN	2000.070-03-030	jpg	DVD 1	6.99	09/08/2010	Vue générale du chantier		nord-ouest
PN	2000.070-03-031	jpg	DVD 1	6.35	09/08/2010	Vue du mur MR17	17	ouest
PN	2000.070-03-032	jpg	DVD 1	6.98	09/08/2010	Vue du mur MR15 en élévation	15	nord
PN	2000.070-03-033	jpg	DVD 1	7.69	09/08/2010	Vue du mur MR15 en élévation (détail)	15	nord
PN	2000.070-03-034	jpg	DVD 1	7.64	09/08/2010	Vue du mur MR15 en élévation (détail)	15	nord
PN	2000.070-03-035	jpg	DVD 1	6.87	09/08/2010	Vue du mur MR17	17	ouest
PN	2000.070-03-036	jpg	DVD 1	7.22	10/08/2010	Vue du mur MR05 en élévation	5	sud
PN	2000.070-03-037	jpg	DVD 1	7.17	10/08/2010	Vue du mur MR05 en élévation	5	sud
PN	2000.070-03-038	jpg	DVD 1	7.54	10/08/2010	Vue du mur MR05 en élévation	5	sud
PN	2000.070-03-039	jpg	DVD 1	6.71	10/08/2010	Vue du mur MR05 (perspective depuis l'est)	5	est
PN	2000.070-03-040	jpg	DVD 1	6.64	10/08/2010	Vue du mur MR05 (perspective)	5	est
PN	2000.070-03-041	jpg	DVD 1	7.07	10/08/2010	Vue du mur MR14	14	nord
PN	2000.070-03-042	jpg	DVD 1	7.17	10/08/2010	Vue du mur MR14	14	nord
PN	2000.070-03-043	jpg	DVD 1	7.22	10/08/2010	Vue du mur MR14	14	ouest
PN	2000.070-03-044	jpg	DVD 1	7.21	10/08/2010	Vue du mur MR14	14	ouest
PN	2000.070-03-045	jpg	DVD 1	6.55	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest
PN	2000.070-03-046	jpg	DVD 1	6.24	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest
PN	2000.070-03-047	jpg	DVD 1	6.60	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest
PN	2000.070-03-048	jpg	DVD 1	6.56	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest



N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N° cat.							
PN	2000.070-03-049	jpg	DVD 1	7.36	11/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-050	jpg	DVD 1	6.98	11/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-051	jpg	DVD 1	6.94	11/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-052	jpg	DVD 1	7.12	11/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-053	jpg	DVD 1	6.98	11/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-054	jpg	DVD 1	6.62	11/08/2010	Coupe est du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	ouest
PN	2000.070-03-055	jpg	DVD 1	6.73	11/08/2010	Coupe est du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	ouest
PN	2000.070-03-056	jpg	DVD 1	6.72	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest
PN	2000.070-03-057	jpg	DVD 1	6.77	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	ouest
PN	2000.070-03-058	jpg	DVD 1	7.30	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	nord
PN	2000.070-03-059	jpg	DVD 1	7.45	11/08/2010	Sondage profond (vue générale)	9-8-11-12-10	nord
PN	2000.070-03-060	jpg	DVD 1	7.52	12/08/2010	Coupe est du sondage profond (minute n°7)	9-21-13-20-19	ouest
PN	2000.070-03-061	jpg	DVD 1	7.31	12/08/2010	Coupe est du sondage profond (minute n°7)	9-21-13-20-19	ouest
PN	2000.070-03-062	jpg	DVD 1	7.63	12/08/2010	Coupe est du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	ouest
PN	2000.070-03-063	jpg	DVD 1	7.62	12/08/2010	Sondage profond (vue générale)	13-20-19-21-22-23	ouest
PN	2000.070-03-064	jpg	DVD 1	7.86	12/08/2010	Sondage profond (vue générale)	13-20-19-21-22-23	ouest
PN	2000.070-03-065	jpg	DVD 1	7.85	12/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	8-21-13-20-19	sud
PN	2000.070-03-066	jpg	DVD 1	8.07	12/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	8-21-13-20-19	sud
PN	2000.070-03-067	jpg	DVD 1	8.03	12/08/2010	Coupe nord du sondage profond (minute n°7)	13-20-19-21-22-23	sud
PN	2000.070-03-068	jpg	DVD 2	8.04	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 avant intervention	21	ouest
PN	2000.070-03-069	jpg	DVD 3	8.05	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 avant intervention	21	ouest
PN	2000.070-03-070	jpg	DVD 4	8.06	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 avant intervention	21	sud



N° Identifiant	Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N° cat.						
PN	2000.070-03-071	DVD	5 8.07	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 avant intervention	21	sud
PN	2000.070-03-072	DVD	6 8.08	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée	21	
PN	2000.070-03-073	DVD	7 8.09	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée	21	sud
PN	2000.070-03-074	DVD	8 8.10	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée	21	sud
PN	2000.070-03-075	DVD	9 8.11	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée	21	sud-ouest
PN	2000.070-03-076	DVD	10 8.12	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée		nord
PN	2000.070-03-077	DVD	11 8.13	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée		nord
PN	2000.070-03-078	DVD	12 8.14	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée		sud
PN	2000.070-03-079	DVD	13 8.15	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée		sud
PN	2000.070-03-080	DVD	14 8.16	21/12/2010	excavation présente dans l'extrados de la galerie GA21 en décembre 2010 nettoyée		
PN	2000.070-03-081	DVD	15 8.17	21/12/2010	vu du comblement (US 24) et des parements de la galerie GA21.	21, 24	
PN	2000.070-03-082	DVD	16 8.18	21/12/2010	vu du comblement (US 24) et des parements de la galerie GA21.	21, 25	
PN	2000.070-03-083	DVD	17 8.19	21/12/2010	vu du comblement (US 24) et des parements de la galerie GA21.	21, 26	
PN	2000.070-03-084	DVD	18 8.20	21/12/2010	vu du comblement (US 24) et des parements de la galerie GA21.	21, 27	
PN	2000.070-03-085	DVD	19 8.21	21/12/2010	Profil de l'extrados de la galerie GA21 avec son comblement (en coupe)	21, 28	nord
PN	2000.070-03-086	DVD	20 8.22	21/12/2010	Profil de l'extrados de la galerie GA21 avec son comblement (en coupe)	21, 29	nord
PN	2000.070-03-087	DVD	21 8.23	21/12/2010	Profil de l'extrados de la galerie GA21 avec son comblement (en coupe)	21, 30	nord
PN	2000.070-03-088	DVD	22 8.24	21/12/2010	Profil de l'extrados de la galerie GA21 avec son comblement (en coupe)	21, 31	nord
PN	2000.070-03-089	DVD	23 8.25	21/12/2010	Profil de l'extrados de la galerie GA21 avec son comblement (en coupe)	21, 32	nord



N° Identifiant Code N° cat.	N° carton	Sujet	Description	Echelle	Auteur	Support	Format
GN 1	1	Photo redressée	photographie zénithale orthorectifiée du sondage profond lors de sa première phase.		Clément Mani , Etienne Hofmann	CD	jpg
GN 2	1	Photo redressée	photographie zénithale orthorectifiée du mur MR17		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	jpg
GN 3	1	Plan	photographie zénithale orthorectifiée du mur MR05		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	jpg
GN 4	1	Plan	photographie zénithale orthorectifiée du mur MR14		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	jpg
GN 5	1	Photo redressée	photographie zénithale orthorectifiée du sondage profond lors de sa seconde phase.		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	jpg
GN 6	1	Photo redressée	photographie zénithale orthorectifiée de l'escalier ESC16		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	jpg
G 7	1	Stratigraphie	Stratigraphie visible dans la berme nord et est du sondage profond.	1/20e	Clément Mani , Etienne Hofmann	Calque	A3
G 8	1	Cahier US	cahier des fiches US		Clément Mani , Etienne Hofmann	Papier	A4
G 9	1	Cahier Faits	cahier des fiches FAITS		Clément Mani , Etienne Hofmann	Papier	A5
G 10	1	Documentation	listings (photos, US, TOPO)		Clément Mani , Etienne Hofmann	Papier	A6
GN PL1	1	Plan	Plan de Localisation au 250 000e	250000	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL2	1	Plan	Plan de Localisation au 25 000e	25000	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL3	1	Plan	Plan de Localisation au 2500e sur fond cadastral	2500	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL4	1	Plan	Plan de Localisation au 1000e sur fond cadastral	1000	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL5	1	Plan	Plan de Localisation au 1000e sur orthophographie	1000	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL6	1	Plan	Plan du projet de réaménagement		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL7	1	Plan	Plan de Localisation des interventions archéologiques proches au 500e	500	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL8	1	Plan	Plan des vestiges découverts rue René Cottin	300	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4

N° Identifiant Code N° cat.	N° carton	Sujet	Description	Echelle	Auteur	Support	Format
GN PL9	1	Plan	Plan des vestiges découverts au 28 rue du chapeau Rouge en 2004/2005	150	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL10	1	Plan	Plan des vestiges de l'atelier de potier découvert au 47 rue du chapeau Rouge	250	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL11	1	Plan	Plan des vestiges funéraires découverts aux 28 et 47 rue du chapeau Rouge	300	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A3
GN PL12		Plan	Contexte géomorphologique		Stéphane Gaillot	DVD	A3
GN PL13		Profil	Coupe géologique		Stéphane Gaillot	DVD	A3
GN PL14	1	Plan	plan du territoire de Bellecour à Vaise, 1732 (extrait).		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL15	1	Plan	plan de la rente noble de Saint-Just, XVIIIe s. (extrait).		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL16	1	Plan	plan de la Ville de Lyon et de ses environs, De Ville, 1745.		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL17	1	Plan	plan de Vaise avec les quartiers de Pierre Scize, de Serin et de Fourvière, Gabriel Roche, 1745.		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL18	1	Plan	cadastre napoléonien, commune de Vaise Section D dite de Montribloud, 1828		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL19	1	Plan	défense de Lyon contre les inondations de la Saône, Ponts et chaussées, 1862.		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL20	1	Plan	plan général de la ville de Lyon, secteurs 99 et 115, états comparés en 1880 et en 1882.	500	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL21	1	Plan	Plan général lors de la 1ère étape d'excavation du sondage profond au 50e	50	Phillipe Dessaint, Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL22	1	Plan	Plan général lors de la 2ème étape d'excavation du sondage profond au 50e	50	Phillipe Dessaint, Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL23	1	Plan	Plan et profil de la galerie GA21 lors des travaux d'édécembre 2010	50	Phillipe Dessaint, A-C Le Mer	DVD	
GN PL24	1	Plan	plan général figurant les vestiges découverts dans la cour basse en 2004	1000	Phillipe Dessaint Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL25	1	Plan	Plan du sondage profond lors des 2 étapes d'excavation	20	Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN PL26	1	Stratigraphie	Stratigraphie Nord et est du sondage profond	20	Phillipe Dessaint, Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4

N° Identifiant Code	N° cat.	N° carton	Sujet	Description	Echelle	Auteur	Support	Format
GN	PL27	1	Documentation	vue générale et stratigraphie caractéristique		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN	PL28	1	Documentation			Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN	PL29	1	Documentation			Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN	PL30	1	Documentation			Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN	PL31	1	Documentation	Planche photo : coupes Nord et Est du sondage profond		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
GN	PL32	1	Documentation	Planche photo : vues en plan des vestiges observés dans le sondage profond		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4
	PL33		Documentation	Planche photo : vues en plan et coupe de la galerie (travaux 12/2010)d		Phillipe Dessaint, A-C Le Mer	DVD	
GN	PL34	1	Documentation	Planche photo : diagramme stratigraphique de l'opération.ai		Clément Mani , Etienne Hofmann	DVD	A4

